

La situation du commerce en 2024 (éd. juin)

Rapport établi pour la Commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N°2025-13 – Juin 2025



Philippe GALLOT
Jacques BONFILS
Jean FINOT
Ariel GAMRASNI
Nathalie LÉPINE
sous la direction de
Nila CECI-RENAUD



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2025-13

**La situation du commerce en 2024
(Édition juin)**

**Rapport établi pour la Commission
des comptes commerciaux de la Nation**

Division Commerce et services

Juin 2025

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'Insee, et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of INSEE, but only their author's view.*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des comptes commerciaux de la Nation du 24 juin 2025.
Philippe GALLOT, Jacques BONFILS, Jean FINOT, Ariel GAMRASNI, Nathalie LÉPINE pour la Division Commerce et services de l'Insee, sous la direction de Nila CECI-RENAUD, rapporteure de la Commission.

Le présent rapport est accessible sur le site de l'Insee (www.insee.fr) en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistique et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)

- Définitions, méthodes et qualité :
 - Liste des sources statistiques :
 - Comptes annuels du commerce (base 2020)

Pour en savoir plus :

- Arnold C., « Le revenu des pharmaciens redynamisé pendant les années de crise sanitaire », *Insee Première*, n° 2036, janvier 2025.
- Bonfils J., Lépine N., « Les difficultés s'accumulent pour les magasins d'habillement-chaussures depuis les années 2010 », *Insee Première*, n° 2017, septembre 2024.
- Insee, « En mai 2025, le climat des affaires dans le commerce de gros s'améliore légèrement, n° 125, mai 2025
- Insee, « En mai 2025, le climat des affaires rebondit partiellement dans le commerce de détail et d'automobiles », *Informations rapides*, n° 128, mai 2025
- Héam, J-C., Quévat, B. « Les comptes de la Nation en 2024 – Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère », *Insee Première*, n° 2053, mai 2025.
- Urssaf, Dares, Insee, « Au quatrième trimestre 2024, l'emploi salarié se replie de 0,3 % », *Informations rapides*, n° 57, février 2025
- Lejas J., « Les créations d'entreprises en 2024 – Rebond des créations d'entreprises », *Insee Première*, n° 2037, février 2025

La situation du commerce en 2024

Résumé :

En 2024, en France, dans un contexte de léger ralentissement de l'économie, l'évolution de l'activité dans les secteurs commerciaux est contrastée. Les ventes du commerce de détail et de l'artisanat commercial rebondissent. Elles se redressent dans le commerce non alimentaire en magasin et dans le commerce hors magasin, avec des taux de croissance supérieurs à 2 % en volume. Les ventes du commerce alimentaire en magasin n'augmentent que légèrement malgré le net ralentissement des prix. Dans le commerce de gros, les ventes de marchandises sont globalement stables en volume, le rebond de plus de 6 % des ventes de marchandises des intermédiaires compensant notamment le recul de plus de 5 % de celles des grossistes en combustibles et produits annexes et en produits pour l'installation de l'habitat et de la construction. Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, le chiffre d'affaires se replie de plus de 3 %, après une forte hausse en 2023.

L'emploi salarié diminue légèrement dans le commerce alors qu'il augmente très légèrement dans le tertiaire marchand. Enfin, les créations d'entreprises rebondissent tandis que les défaillances poursuivent leur hausse.

Au premier trimestre 2025, hors effet des variations saisonnières et des jours ouvrables, le chiffre d'affaires du commerce se contracterait en volume de 0,4 % par rapport à la moyenne de l'année 2024.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation d'automobiles, emploi, création d'entreprises, défaillances

The economic situation of trade in 2024

Abstract :

In 2024, in France, against a backdrop of a slight economic slowdown, business trends in the commercial sectors were mixed. Retail and craft trade sales bounced back. They recovered in both in-store non-food sales and out-of-store sales, with growth rates in excess of 2% in volume terms. In-store food sales went up only slightly despite the sharp slowdown in prices. In the wholesale sector, merchandise sales were steady overall in volume, a rebound of more than 6% in sales of goods by intermediaries notably offsetting the decline of more than 5% in sales by wholesalers of fuels and related products and of products for home and building installation. In the automotive and motorcycle trade and repair, sales dwindled by more than 3% after a sharp rise in 2023.

Salaried employment in the trade sector as a whole declined slightly, whereas it grew very slightly in the commercial tertiary sector. Lastly, business start-ups bounced back and insolvencies continued to rise.

In the first quarter of 2025, excluding the effects of seasonal variations and working days, sales in the trade sector as a whole are expected to go down in volume by 0.4 % compared with the average for 2024.

Keywords :

Trade, retail trade, wholesale trade, motor vehicle trade and repair, employment, business start-ups, insolvencies

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88 avenue Verdier 92541 Montrouge CEDEX
Téléphone : 01 87 69 50 00
Adresse Internet : <https://insee.fr>
© Insee 2025

SOMMAIRE

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2024 ET POINT SUR DÉBUT 2025	11
1 – Des évolutions contrastées dans un contexte de léger ralentissement de l'économie en 2024.....	11
2 – En 2024, l'emploi salarié commercial diminue légèrement.....	15
3 – Les créations d'entreprises se redressent.....	16
4 – Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse.....	16
5 – Début 2025, le chiffre d'affaires du commerce serait quasiment stable à un niveau inférieur à la moyenne de l'année 2024.....	17
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS	18
1 – Produits agricoles bruts : des évolutions contrastées.....	19
2 – Produits alimentaires : les ventes repartent à la hausse en volume, tandis qu'elles ralentissent en valeur.....	19
3 – Biens domestiques : reprise des ventes en volume.....	21
4 – Équipements de l'information et de la communication : repli des ventes.....	22
5 – Autres équipements industriels : repli des ventes en valeur et en volume.....	22
6 – Autres commerces de gros spécialisé : des ventes de nouveau en chute.....	23
7 – Intermédiaires.....	24
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL	26
1 – Les ventes du petit commerce alimentaire augmentent très légèrement.....	27
2 – Les ventes des grandes surfaces alimentaires augmentent très légèrement.....	28
3 – Développement des bazars.....	28
4 – Hausse du commerce non alimentaire spécialisé.....	29
5 – Le commerce hors magasin rebondit.....	31
6 – Les parts de marché par forme de vente.....	32
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	37
1 – Contraction du chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles.....	37
2 – Dans l'entretien et la réparation comme dans l'ensemble du commerce d'équipements, la hausse des prix compense la baisse des volumes.....	40
3 – Chute du commerce et de la réparation de motocycles en 2024.....	41
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES	42
1 – Les créations d'entreprises rebondissent dans le commerce et l'artisanat commercial.....	42
2 – Les défaillances augmentent de nouveau en 2024 mais moins fortement qu'en 2023.....	47
CHAPITRE VI : EMPLOI	49
1 – L'emploi salarié hors intérim du commerce diminue au cours de l'année 2024, avec une perte de 6 300 emplois.....	50
2 – L'emploi intérimaire se replie dans le commerce en 2024.....	51
3 – En 2022, l'emploi non salarié commercial recule.....	53
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	56
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS	57
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	58

TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRÉS

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2024 ET POINT SUR DÉBUT 2025	11
Graphique 1 : activité dans le commerce, évolutions en 2023 et 2024 (en %)	11
Graphique 2 : ventes de marchandises du commerce de gros, évolutions en volume (en points de %)	13
Graphique 3 : ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial, évolutions en volume (en points de %)	14
Graphique 4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en volume (en points de %)	15
Graphique 5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (indice base 100 en 1998)	16
Graphique 6 : volume de ventes dans le commerce en 2024 et début 2025 (indice base 100 au T1 2024)	17
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS	18
Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	18
Encadré 1 : Révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros	25
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL	26
Tableau 2 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.	26
Tableau 3 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)	33
Graphique 7 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)	34
Graphique 8 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)	35
Encadré 2 : Révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail	36
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	37
Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.	37
Encadré 3 : Révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles	41
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES	42
Graphique 9 : Créations d'entreprises de 2012 à 2024	43
Tableau 5 : Créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	43
Tableau 6 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	44
Tableau 7 : Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	45
Tableau 8 : Créations d'entreprises en 2023 par forme juridique, nombre et évolution (en %)	46
Graphique 10 : Variations du nombre de créations d'entreprises selon la catégorie juridique entre 2023 et 2024	46
Tableau 9 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre	47
Graphique 11 : Défaillances d'entreprises de 2007 à 2024 (base 100 en 2007)	48
CHAPITRE VI : EMPLOI	49
Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1 ^{er} trimestre 1994)	50
Tableau 10 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	51
Tableau 11 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)	51
Tableau 12 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	52
Tableau 13 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)	52

Tableau 14 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)	54
Tableau 15 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %).....	54
Tableau 16 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %)	55
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	56
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS	57
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	58



Introduction

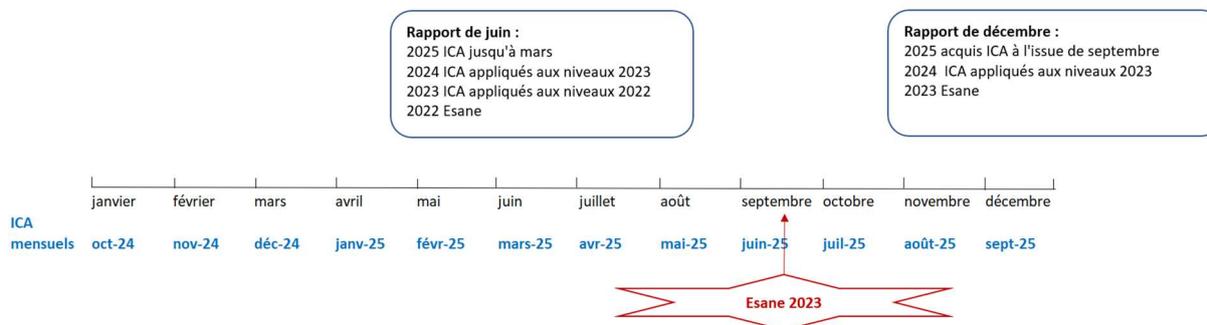
Le compte spécialisé du commerce est présenté deux fois par an à la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation (CCCN). Il s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français, grâce à des concepts et des définitions similaires et en s'articulant sur ses agrégats.

Le calendrier de publication des comptes commerciaux est tributaire de la mise à disposition des différentes sources d'informations, notamment des données statistiques d'entreprises, sur lesquelles les comptes s'appuient. Pour les **comptes relatifs à l'année n** , le calendrier est le suivant :

- Les ventes des secteurs commerciaux, présentées à la commission de **juin de l'année $n+1$** , fournissent les premières informations sur les comptes sectoriels de l'année n . Ces données sont dites **provisoires** car les ventes de n sont élaborées en faisant évoluer celles de $n-2$, puis $n-1$, à partir des indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA).
- En **décembre $n+1$** , ces résultats sont susceptibles d'être révisés, en fonction des informations statistiques collectées entre juin et décembre ; en particulier, les comptes sectoriels de l'année $n-1$ sont en principe arrêtés en décembre $n+1$ (cf. infra), de sorte que l'évolution « provisoire » fondée sur les indices de chiffres d'affaires et appliquée au niveau $n-1$, peut être affinée par la prise en compte du niveau $n-1$ définitif.
- En **juin ou juillet $n+2$** , les évaluations des ventes de l'année n sont légèrement révisées et deviennent **semi-définitives**.
- En **décembre $n+2$** sont arrêtés les comptes **définitifs** ; ceux-ci s'appuient sur une exploitation des statistiques structurelles d'entreprises (Esane), permettant d'affiner les résultats fournis en juin.

Le rapport est complété par des séries téléchargeables sur le site internet, reprenant certains tableaux de la publication sur une plus longue période.

L'année 2025 : disponibilité des sources



CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2024 ET POINT SUR DÉBUT 2025

Avertissement : cette synthèse s'appuie sur des données d'activité du commerce plus complètes que celles du rapport de décembre. Les estimations des volumes de ventes de 2023 et 2024 sont réalisées à partir des indicateurs issus des déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee, et sont calées sur les données de comptabilité nationale publiées fin mai.

1 – Des évolutions contrastées dans un contexte de léger ralentissement de l'économie en 2024

D'après les comptes nationaux, l'économie progresse en France en 2024 à un rythme légèrement plus faible qu'en 2023 : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants et en données brutes augmente de 1,2 % (après une hausse de 1,4 % en 2023).

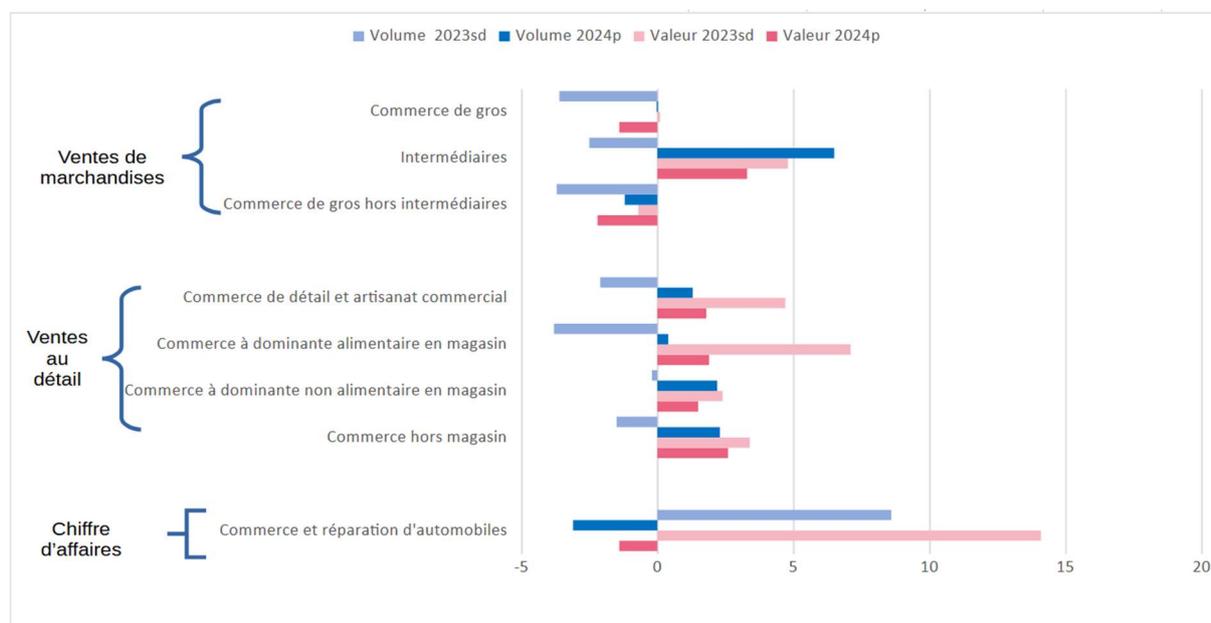
Les composantes de la demande de biens et de services suivent des évolutions contrastées en volume.

Les dépenses de consommation finale des ménages en biens restent orientées à la baisse mais beaucoup plus faiblement qu'en 2023 (-0,2 % en euros constants après -1,7 %) alors que leurs dépenses de consommation finale en services continuent d'augmenter (+2,2 % après +2,6 %). Les dépenses de consommation finale en biens des administrations publiques sont de nouveau en hausse (+4,5 % après +6,6 % en 2023). L'investissement des entreprises non financières se retourne à la baisse (-2,2 % après +2,4 %) et celui des administrations publiques ralentit (+4,8 % après +5,5 %).

Le solde des échanges extérieurs de biens s'améliore en 2024 : en volume, les exportations progressent de 1,5 % en 2024 (après +2,8 % en 2023) tandis que les importations diminuent de 2,3 % (après -2,8 %). Les consommations intermédiaires de biens continuent de reculer en 2024 (-0,5 % après -0,4 %).

Dans ce contexte, les ventes de marchandise du commerce de gros sont au total stables en volume, les ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial s'accroissent (+1,3 %), tandis que le chiffre d'affaires du commerce et la réparation d'automobiles se contracte (-3,1 %) (figure 1).

Graphique 1 : activité dans le commerce, évolutions en 2023 et 2024 (en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : l'activité est mesurée par les ventes de marchandises dans le commerce de gros, par les ventes au détail dans le commerce de détail et l'artisanat commercial et par le chiffre d'affaires dans le commerce et la réparation d'automobiles. En 2024, les ventes de marchandises du commerce de gros sont stables en volume et diminuent de 1,4 % en valeur.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

S'agissant des prix, au niveau macroéconomique l'inflation ralentit notablement (+2,0 % après +4,9 % en 2023), du fait notamment de la décélération des prix de l'alimentation (+1,4 % après +11,8 %), des produits manufacturés (0,0 % après +3,5 %) et de l'énergie (+2,3 % après +5,6 %). Pour les secteurs du commerce, les prix se replient dans le commerce de gros, alors qu'ils continuent d'augmenter en ralentissant fortement dans le commerce de détail et le commerce et réparation d'automobiles. Au total, l'activité se replie en valeur dans le commerce de gros et le commerce et réparation automobiles, alors qu'elle progresse légèrement dans le commerce de détail et l'artisanat commercial.

Dans le commerce de gros, les ventes de marchandises sont globalement stables en volume en 2024 (0,0 %) avec des prix en baisse (-1,4 % après +3,8 % en 2023 et +14,1 % en 2022), de sorte que la valeur des ventes recule (-1,4 %, après +0,1 % en 2023). La plupart des secteurs du commerce de gros contribuent à cette baisse, à l'exception de quelques-uns (produits alimentaires, produits pharmaceutiques) et des intermédiaires, portés par les centrales d'achat.

Le volume de ventes enregistre **un recul important pour les grossistes en combustibles et produits annexes** (-6,5 %, après -14,6 %), en lien avec les fortes hausses des prix des dernières années (+9,6 % en 2021, +18,4 % en 2022 et +2,2 % en 2023), que la baisse de 2024 est loin d'effacer (-1,2 %).

Les grossistes en **produits pour l'installation de l'habitat et de la construction** pâtissent pour leur part de la baisse de l'activité dans le secteur du bâtiment, avec un recul des ventes en volume de 5,2 % en 2024, après -4,5 % en 2023.

L'activité des grossistes en équipements industriels hors TIC se replie également (-4,0 %) : elle continue de reculer dans le matériel électrique (-4,5 %) et les équipements de bureau (-3,4 %) et se retourne à la baisse dans les autres équipements (-3,9 %).

Les ventes de marchandises du commerce de gros de produits agricoles bruts diminuent de 0,9 % en volume. En particulier, **les ventes des grossistes en céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail** reculent en volume (-2,4 %) malgré une forte baisse des prix (-9,0 %). Ces grossistes intervenant principalement auprès des producteurs résidents, et recourant minoritairement à l'importation pour leurs achats de marchandises, ils pâtiraient du net recul de la production intérieure de céréales sous l'effet de conditions climatiques défavorables et d'une réduction des surfaces cultivées pour le blé, sans que cet impact soit compensé par la croissance des flux de commerce international.

Les ventes en volume des grossistes en équipements de l'information et de la communication continuent de fléchir (-0,7 % après -2,6 %) tandis que les prix repartent à la baisse après deux années de hausse (-2,6 % après +1,1 % et +2,3 %).

Les ventes de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication reculent de nouveau (-3,9 % après -2,6 %). Cette baisse résulterait notamment de la réduction des stocks de composants constitués par précaution à l'issue de la crise sanitaire.

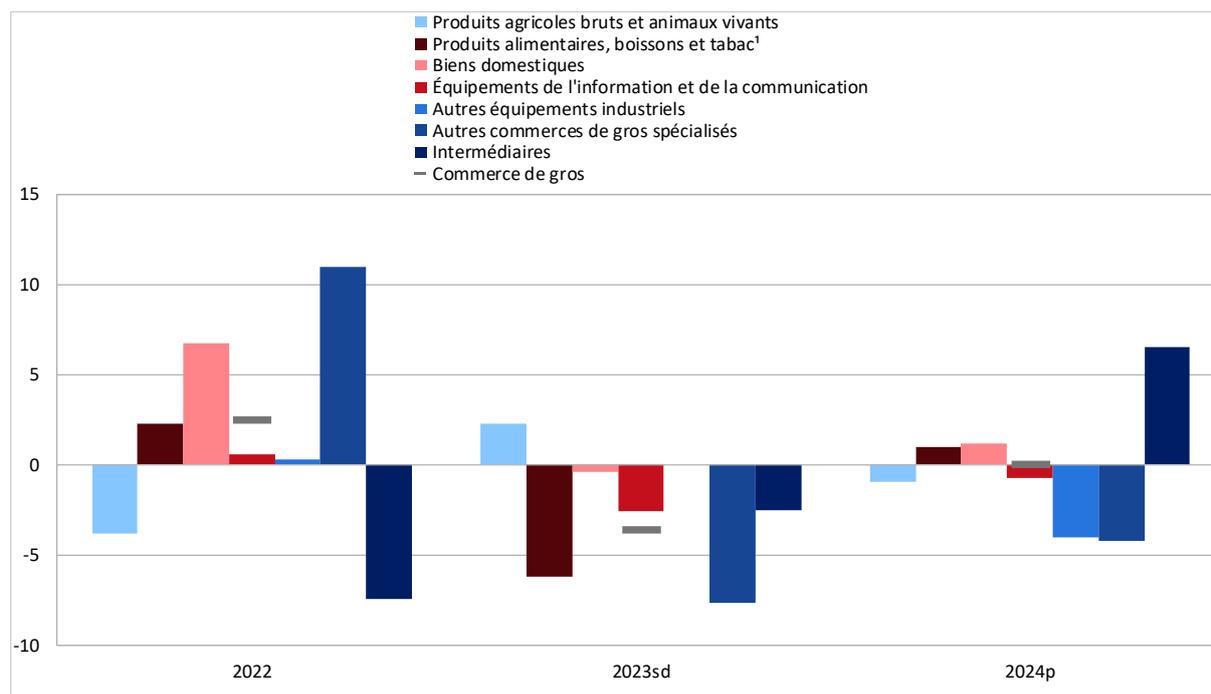
À l'opposé, les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce de gros se redressent en volume (+6,5 % après -2,5 %). Contribuant largement à ce dynamisme, les centrales d'achat renouent avec la croissance en 2024 (+7,4 % en volume après -3,0 % et -10,4 %).

Les ventes d'ordinateurs et équipements périphériques se redressent (+1,6 % après -2,6 %).

De même, les ventes en volume du commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac rebondissent (+1,0 % après -6,2 %). Les hausses concernent les produits frais (+2,5 %) et les autres produits alimentaires (+1,3 %) tandis que les ventes de boissons continuent de baisser (-4,0 %). Le secteur bénéficie globalement du net ralentissement des prix (+0,3 % après +13,9 % en 2023 et +12,5 % en 2022).

Enfin, l'activité des grossistes en biens domestiques se redresse (+1,2 % après -0,4 %) sous l'effet d'une accélération des ventes de produits pharmaceutiques (+5,9 % après +2,0 %) tandis que les ventes d'autres biens domestiques sont de nouveau en baisse (-2,6 % après -2,4 %).

Graphique 2 : ventes de marchandises du commerce de gros, évolutions en volume (en points de %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

* Le commerce de gros non spécialisé a été inclus dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac.

Lecture : En 2024, les ventes de marchandises du commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac augmentent de 1,0 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

En 2024, les ventes au détail du **commerce alimentaire en magasin** repartent légèrement à la hausse (+0,4 % en volume, après -3,8 % en 2023) dans un contexte de net ralentissement de l'inflation (+1,4 % en 2024 après +11,8 % en 2023 pour l'alimentation).

Les ventes des grandes surfaces d'alimentation générale augmentent de 0,4 % dans leur ensemble, avec un rebond plus marqué pour les ventes des supermarchés (+1,4 % après -3,8 %) et une poursuite du repli de celles des hypermarchés pour la troisième année consécutive (-0,5 % après -5,6 % en 2023 et -0,4 % en 2022), qui semble confirmer l'essoufflement de ce format.

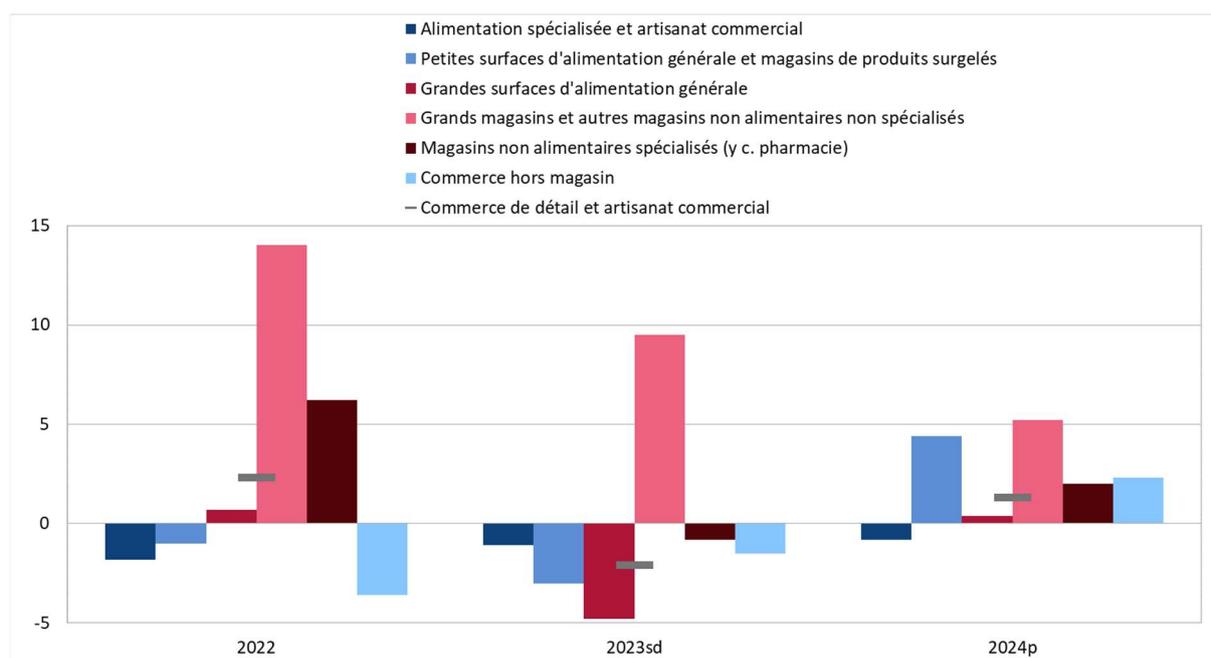
À l'inverse des hypermarchés, les ventes des petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés rebondissent nettement (+4,4 % en volume après -3,0 %). Dans l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, l'activité se replie de nouveau en volume (-0,8 % après -1,1 %), sous l'effet principalement d'une forte baisse des ventes des débitants de tabac, mais aussi d'un repli des ventes des cavistes et des poissonneries.

Elle demeure toutefois en hausse dans les boulangeries-pâtisseries (+6,4 % après +0,8 %) et se redresse dans les boucheries-charcuteries (+4,0 % après -3,4 %).

Les ventes au détail du **commerce non alimentaire en magasin** rebondissent quant à elles en 2024 (+2,2 % en volume après -0,2 %). Elles maintiennent une forte progression dans les grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés (+5,2 % après +9,5 %), sous l'effet du dynamisme des bazars. Au sein des commerces non alimentaires spécialisés en magasin, les ventes au détail rebondissent dans les commerces de carburants (+2,6 % après -6,3 %) et poursuivent leur hausse dans les magasins de technologies de l'information et de la communication (+3,8 % après +4,6 %), les pharmacies et magasins d'articles médicaux et orthopédiques (+7,6 % après +3,3 %) et les magasins d'équipements de la personne hors habillement-chaussures (+4,8 % après +3,8 %), avec en particulier un fort dynamisme des magasins de parfums et produits de beauté. La hausse est plus modeste pour les commerces d'habillement-chaussure (+0,7 % après -0,1 %). A l'opposé, les ventes diminuent dans les magasins d'équipement du foyer (-3,7 % après -6,4 %) sous l'effet notamment de la baisse des transactions immobilières et, dans une moindre mesure, dans les magasins de biens culturels et de loisirs (-0,2 % après +1,3 %).

Enfin, les ventes au détail du commerce hors magasin repartent à la hausse en 2024 (+2,3 % en volume après -1,5 %), avec une progression plus forte dans le commerce sur éventaires et marchés (+3,6 % en volume après -3,3 %) que dans la vente à distance (+2,2 % après -1,4 %).

Graphique 3 : ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial, évolutions en volume (en points de %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : En 2024, les ventes au détail des grandes surfaces d'alimentation générale augmentent de 0,4 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles, le chiffre d'affaires se replie en 2024 (-3,1 % en volume après +8,6 %).

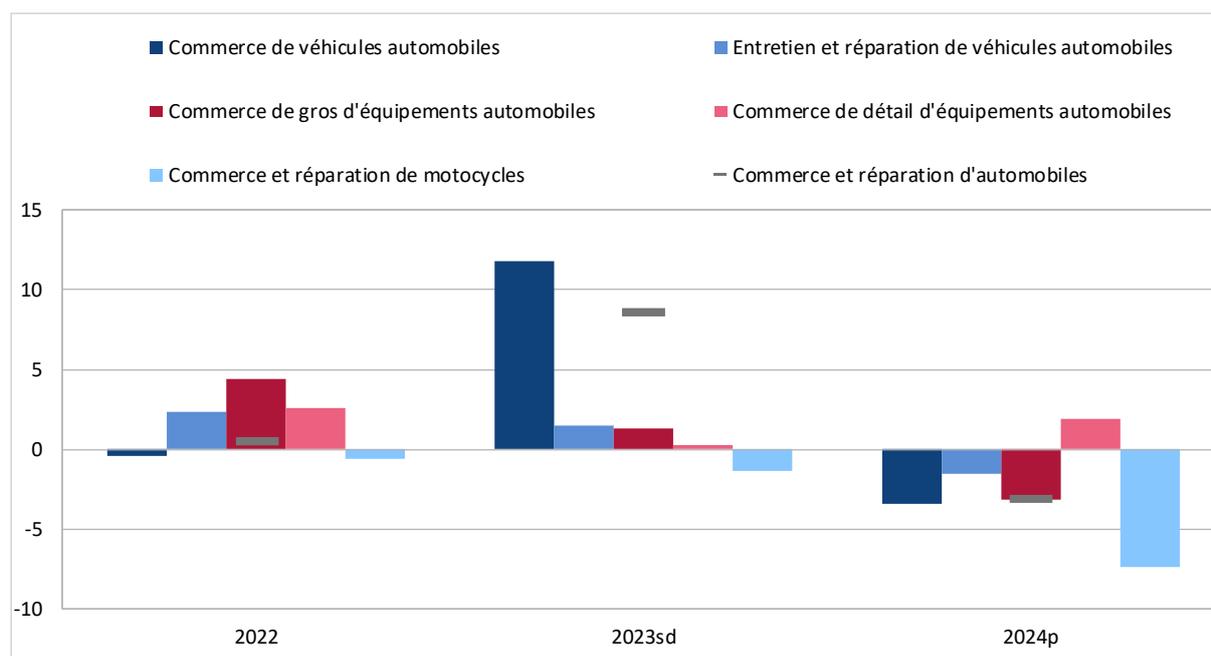
Le **commerce de véhicules automobiles** se retourne à la baisse après le rebond de l'année précédente (-3,4 % après +11,8 %). Les immatriculations de voitures particulières neuves baissent de 3,4 % (1,755 million d'unités après 1,817 million). Elles demeurent ainsi inférieures à leur niveau de 2019 (plus de 2 millions d'unités). La hausse de 2023 était probablement liée à un phénomène de rattrapage après deux années difficiles en raison notamment de problèmes de remise en route des chaînes de production et de délais de livraison aux clients rallongés. En 2024, le nombre d'immatriculations de voitures à motorisation 100 % électrique marque un coup d'arrêt, avec une baisse de 2,7 % par rapport à 2023, qui fait suite aux fortes croissances des années précédentes (+158,3 % en 2020, +46,9 % en 2021, +25,2 % en 2022 et +46,6 % en 2023).

À l'opposé, les ventes de voitures particulières d'occasion augmentent de 2,9 %. Ce rebond intervient après un niveau historiquement bas en 2023 jamais atteint depuis 2010 (5,3 millions de ventes). Il ne profiterait que marginalement aux professionnels du commerce automobile car une grande partie des ventes serait réalisée directement entre particuliers.

L'activité baisse dans **l'entretien et la réparation de véhicules automobiles** (-1,5 %), le **commerce de gros d'équipements automobiles** (-3,2 %) et le **commerce et la réparation de motocycles** (-7,4 %). Seul le chiffre d'affaires du **commerce de détail d'équipements automobiles** est en hausse en 2024 (+1,9 %) mais celui-ci ne représente que 3,2 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce et réparation automobile. Les activités liées à la réparation automobile et la vente d'équipements seraient dynamisées par le vieillissement du parc automobile, avec une hausse de 0,4 an de l'âge moyen des véhicules entre janvier 2023 et janvier 2024 selon le SDES¹. Elles seraient au contraire ralenties par la proportion croissante de véhicules 100 % électriques, qui nécessiteraient moins d'entretien.

¹ Didou, O., « 39,3 millions de voitures en circulation en France au 1er janvier 2024 », Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES), 23 septembre 2024.

Graphique 4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en volume (en points de %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : En 2024, le chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles diminue de 3,4 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

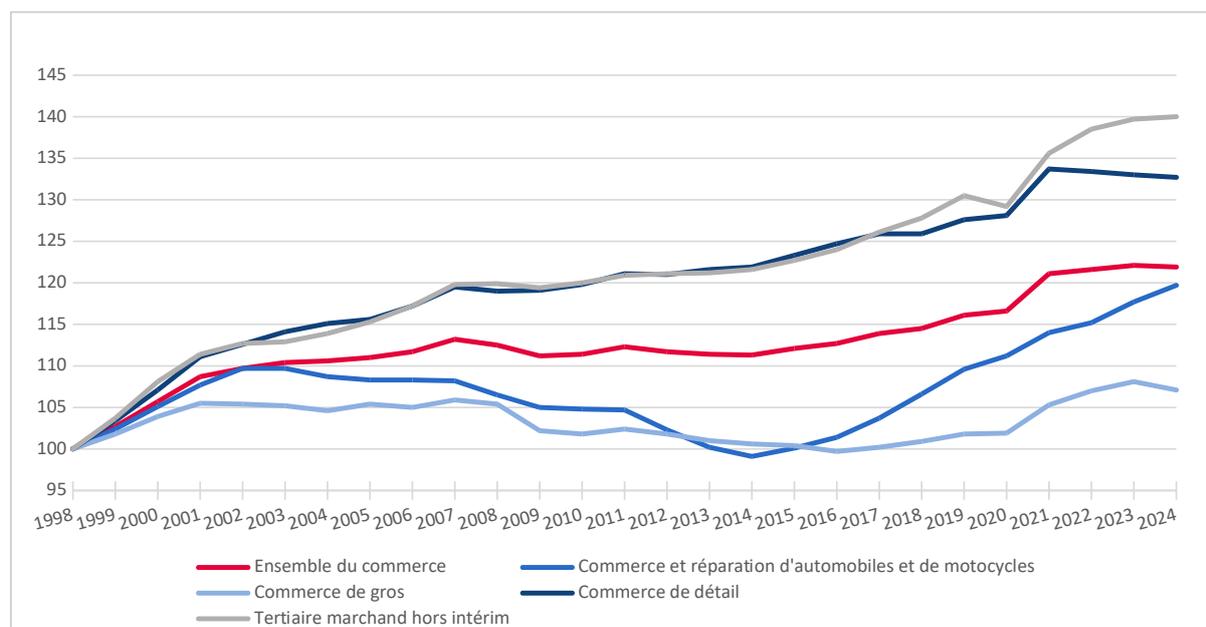
2 – En 2024, l'emploi salarié commercial diminue légèrement

En 2024, l'emploi salarié total (y compris intérim) diminue légèrement dans le secteur du commerce (-0,3 %, soit -10 000 salariés).

L'emploi intérimaire du commerce se contracte nettement par rapport à 2023 (-5,3 %). La baisse, très prononcée dans le commerce de détail (-9,3 %), est moins marquée dans le commerce de gros (-2,8 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (-2,0 %).

Hors intérim, l'emploi salarié du commerce baisse au total légèrement (-0,2 %), le secteur perdant 6 300 emplois salariés sur l'année après en avoir gagné 13 300 en 2023. Par contraste, l'emploi salarié hors intérim de l'ensemble du tertiaire marchand augmente légèrement (+0,2 % en 2024). L'emploi salarié hors intérim progresse dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+1,7 %), principalement dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Il se contracte en revanche de façon significative dans le commerce de gros (-0,9 %), en lien avec le repli de l'activité depuis 2023. Il recule en particulier dans le commerce de gros de bois et matériaux de construction. Il diminue également, mais dans une moindre mesure, dans le commerce de détail (-0,2 %), la principale contribution à cette baisse provenant du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé.

Graphique 5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (indice base 100 en 1998)



Lecture : dans le commerce, le nombre de salariés a augmenté de 21,9 % entre 1998 et 2024.

Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations d'emploi

3 – Les créations d'entreprises se redressent

En 2024, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 158 700 dans le commerce et l'artisanat commercial (soit 14,3 % de l'ensemble des créations d'entreprises), rebondissant (+6,3 %) après plusieurs baisses consécutives. Ce rebond est du même ordre que celui observé dans l'ensemble de l'économie (+5,7 % en 2024).

La hausse globale des créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial est surtout portée par la forte hausse des immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+8,4 %), les autres créations d'entreprises augmentant de façon plus modérée (+1,9 %).

Parmi ces dernières, la hausse est entièrement portée en termes de forme juridique par les SAS (+12,8 %, contre -16,1 % pour les SARL et -2,7 % pour les entreprises individuelles), et en termes de secteur d'activité par le commerce et réparation d'automobiles (+18,6 % après -8,6 % en 2023), et dans une moindre mesure par le commerce de gros (+0,7 % après -17,0 %). Elles reculent dans le commerce de détail (-4,0 % après -1,4 %).

4 – Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse

Le nombre de défaillances dans le commerce s'élève à 13 820 en 2024, poursuivant la progression (+14,5 %) des deux dernières années, lesquelles avaient interrompu près de huit années consécutives de baisse (-39,0 % en 2020 et -12,8 % en 2021).

Dans le commerce comme dans l'ensemble de l'économie, les défaillances d'entreprises ont fortement reculé durant la crise sanitaire en raison des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement. On assisterait à partir de 2022 à un mouvement de rattrapage. Les nombres de défaillances de 2023 et 2024 dépassent désormais celui enregistré en 2019 (de respectivement 8 % et 24 %).

En 2024, les défaillances d'entreprises augmentent davantage dans le commerce de gros (+23,9 %) que dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motos (+15,4 %) et que dans le commerce de détail (+11,3 %).

5 – Début 2025, le chiffre d'affaires du commerce serait quasiment stable à un niveau inférieur à la moyenne de l'année 2024

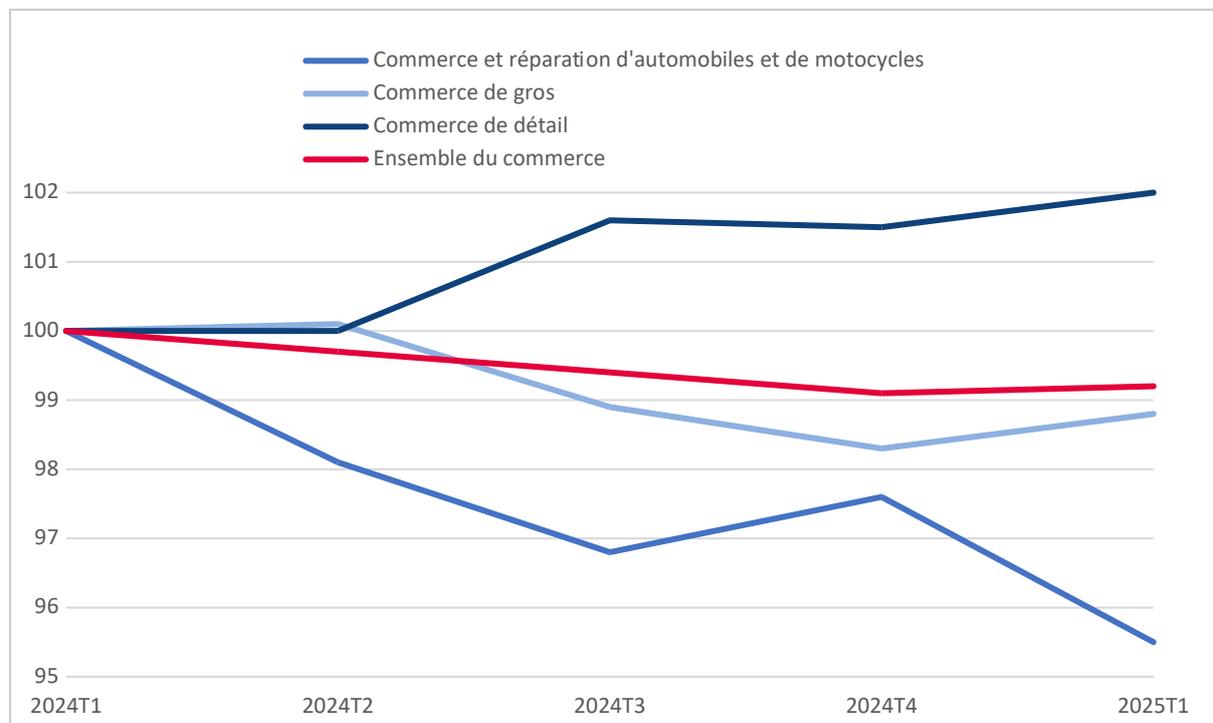
L'activité des secteurs du commerce comporte, au-delà des ventes de marchandises, d'autres activités, en particulier de services. Début 2025, les indicateurs d'activité disponibles portent sur le chiffre d'affaires, qui englobe l'ensemble de ces composantes.

Au premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires du commerce (corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables) serait quasiment stable par rapport au quatrième trimestre 2024 (+0,1 %). Cette quasi-stabilité globale recouvrerait cependant des évolutions contrastées : le chiffre d'affaires mensuel moyen du commerce et de la réparation d'automobiles se replierait de 2,2 % tandis que celui du commerce de gros augmenterait de 0,5 % comme celui du commerce de détail. La baisse serait marquée dans le commerce d'automobiles (- 3,4 %).

L'activité avait globalement reculé tout au long de l'année 2024. Le chiffre d'affaires du commerce au premier trimestre 2025 s'inscrit ainsi en retrait par rapport à la moyenne des trimestres de 2024 (- 0,4% en volume).

La baisse du commerce et réparation d'automobiles au premier trimestre 2025, en rupture avec le rebond du dernier trimestre 2024, s'inscrit dans une tendance à la baisse marquée sur un an. Le rebond du commerce de gros début 2025 permet au contraire de limiter fortement la baisse sur un an, alors que le commerce de détail s'inscrit dans une tendance modérée à la hausse depuis début 2024.

Graphique 6 : volume de ventes dans le commerce en 2024 et début 2025 (indice base 100 au T1 2024)



Lecture : au premier trimestre 2025, le volume de ventes dans l'ensemble du commerce est en baisse de 0,8 % par rapport au premier trimestre 2024.

Sources : DGFIP, Insee

CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS

Dans le commerce de gros, l'activité, mesurée par les ventes de marchandises, stagne en volume en 2024 (0,0 % après -3,6 % en 2023 et +2,5 % en 2022). Les prix s'inscrivent en baisse (-1,4 %), après une hausse modérée en 2023 (+3,8%) mais très marquée en 2022 (+14,1%). Les ventes diminuent ainsi légèrement en valeur (-1,4 %) en 2024, après une stabilisation en 2023 (+0,1 %) qui faisait suite à la très forte hausse en 2022 (+17,0 %).

La quasi-stabilité en volume de l'ensemble du secteur recouvre un net rebond de l'activité des intermédiaires (+6,5 %), notamment porté par les centrales d'achat, et un nouveau recul modéré de l'ensemble des autres secteurs du commerce de gros (-1,2 % après -3,7 %). Au sein de ces derniers, cependant, les produits frais, les autres produits alimentaires hors boissons, et les produits agricoles autres que les céréales et aliments pour bétail, rebondissent (+2,5 %, +1,3% et +3,4 %). Les produits pharmaceutiques et équipements informatiques repartent également à la hausse (+5,9 % et +1,6 %).

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2024p	
	2022	2023sd	2024p	2022	2023sd	2024p	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	-3,8	2,3	-0,9	28,4	-10,1	-7,7	59,5	5,6
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	-3,5	3,5	-2,4	32,4	-14,9	-11,2	41,7	3,9
Autres produits (1)	-4,6	-1,8	3,4	16,6	6,1	1,7	17,7	1,7
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	2,3	-6,2	1,0	15,1	6,8	1,3	220,5	20,8
Produits frais (2)	0,3	-4,8	2,5	13,9	6,7	1,8	84,5	8,0
Boissons (alcoolisées ou non)	12,8	-7,8	-4,0	16,3	-0,6	-3,2	29,8	2,8
Autres produits (3)	0,5	-6,9	1,3	15,7	9,4	2,2	106,3	10,0
C.G. de biens domestiques	6,7	-0,4	1,2	10,3	3,4	1,5	200,9	18,9
Produits pharmaceutiques	6,3	2,0	5,9	7,2	3,1	5,1	93,1	8,8
Autres produits (4)	7,1	-2,4	-2,6	12,9	3,7	-1,5	107,8	10,1
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	0,6	-2,6	-0,7	2,9	-1,5	-3,3	47,0	4,4
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	-5,3	-2,6	1,6	-2,7	-0,6	-1,3	27,9	2,6
Composants et équipements électroniques et télécommunication	9,9	-2,6	-3,9	11,6	-2,7	-6,1	19,2	1,8
C.G. d'autres équipements industriels	0,3	0,0	-4,0	9,1	5,8	-3,1	118,5	11,2
Équipements de bureau (5)	-2,2	-4,8	-3,4	6,4	0,3	-1,8	4,1	0,4
Matériel électrique	-9,6	-3,2	-4,5	-1,8	1,8	-4,5	19,9	1,9
Autres équipements (6)	2,9	0,9	-3,9	11,9	7,0	-2,9	94,6	8,9
Autres C.G. spécialisés	11,0	-7,6	-4,2	35,4	-9,7	-6,5	225,3	21,2
Combustibles et produits annexes	33,9	-14,6	-6,5	58,5	-12,7	-7,6	109,3	10,3
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	-6,4	-4,5	-5,2	10,1	-1,3	-6,9	63,4	6,0
Autres produits (8)	-6,9	4,0	2,1	27,3	-12,3	-3,6	52,6	5,0
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	4,4	-3,7	-1,2	18,2	-0,7	-2,2	891,2	83,9
Intermédiaires du commerce	-7,4	-2,5	6,5	10,8	4,8	3,3	171,2	16,1
dont centrales d'achats	-10,4	-3,0	7,4	9,0	6,0	3,7	143,3	13,5
Commerce de gros et intermédiaires	2,5	-3,6	0,0	17,0	0,1	-1,4	1062,4	100,0

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire, (sd) semi-définitif

Source : Insee – Comptes du commerce.

1 – Produits agricoles bruts : des évolutions contrastées

En 2024, les ventes des grossistes en produits agricoles bruts baissent en volume (-0,9 % après +2,3 %). Elles poursuivent leur contraction en valeur (-7,7 % après -10,1 %) en raison d'un recul des prix en 2024 (-6,9 %).

Le secteur des produits agricoles bruts est essentiellement composé de grossistes en céréales et en animaux sur pieds. En raison de leur poids prédominant dans le secteur (respectivement 70 % et 27 % environ), ces sous-secteurs influencent fortement les évolutions de l'ensemble.

- **Céréales et aliments du bétail : en 2024, les ventes reculent en volume et chutent en valeur**

En 2024, les ventes des grossistes en céréales et aliments pour bétail régressent en volume (-2,4 % après +3,5 %). Dans le même temps, leurs prix baissent significativement (-9,0 %). Elles poursuivent leur chute en valeur (-11,2 % après -14,9 %) après une forte hausse en 2022 (+32,4 %).

En 2024, la production nationale de céréales recule fortement en volume (-16,3 % après +7,2 %)² sous l'effet de conditions climatiques défavorables affectant notamment la production de blé et d'orge, ainsi que d'une réduction des surfaces cultivées pour le blé. En valeur, la production de céréales diminue plus fortement encore (-20,4 %) en raison de la poursuite de la baisse des prix amorcée en 2023, après la flambée liée au déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022.

En 2024, l'abondance de la récolte mondiale et les exportations massives russes contribuent à la baisse des cours des céréales.³

- **Autres produits agricoles bruts : les ventes en volume rebondissent**

En 2024, les ventes en gros d'autres produits agricoles bruts rebondissent en volume (+3,4 % après -1,8 %). Leurs prix amorcent une baisse (-1,6 % après +8,0 % en 2023). Au total, les ventes en valeur continuent d'augmenter mais nettement moins qu'en 2023 (+1,7 % après +6,1 %).

Au sein du commerce de gros des « autres produits agricoles bruts », les grossistes spécialisés dans la vente d'animaux vivants sont majoritaires (90,6 % des ventes en valeur en 2024).

En 2024, la production animale française recule en volume (-1,2 %). Le repli concerne les gros bovins, les veaux, ainsi que les ovins et caprins, et, dans une moindre mesure, les œufs. À l'inverse, la production de volailles progresse nettement, tandis que celle de porcins, de lait et de produits laitiers augmente plus modérément. Les prix de production de bétail baissent légèrement (-0,6 %), entraînés par le fort repli des cours des porcins (-7,1 %) après deux années où ils avaient atteint des niveaux inédits. Les volailles enregistrent aussi une nette baisse des prix (-8,5 %), tout comme les œufs (-8,4 %), dans un contexte de redressement post-influenza et de recul des coûts d'alimentation. La baisse est moins marquée pour le lait et les produits laitiers (-1,1 %).⁴

À l'inverse, les prix des ovins-caprins bondissent (+14,1 %) du fait d'une offre réduite liée à la fièvre ovine, tandis que les prix des gros bovins et des veaux progressent plus modérément (respectivement +1,0 % et +2,5 %).⁵

2 – Produits alimentaires : les ventes repartent à la hausse en volume, tandis qu'elles ralentissent en valeur

En 2024, les ventes du commerce de gros de produits alimentaires repartent timidement à la hausse en volume (+1,0 % après -6,2 % en 2023). Les ventes en valeur augmentent (+1,3 %) mais s'essouffent par rapport à 2023 (+6,8 %) en raison du fort ralentissement des prix (+0,3 % contre +13,9 % en 2023). Le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac constitue le deuxième secteur le plus important du commerce de gros (y compris intermédiaires) avec des ventes de marchandises de 220,5 milliards d'euros en 2024, soit 20,8 % de ce dernier.

² INSEE (2024). *L'agriculture en 2024 - Comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2024*, décembre.

³ *ibidem*

⁴ *ibidem*

⁵ *ibidem*

- **Produits frais : la baisse des prix s'accompagne d'un rebond des ventes en volume**

En 2024, les ventes des grossistes en produits frais se redressent en volume (+2,5 % après -4,8 %). En valeur, elles ralentissent (+1,8 % après +6,7 %), en raison d'une légère baisse des prix après deux années d'inflation marquée (-0,6 % après +12,1 % en 2023 et +13,6 en 2022).

Dans ce secteur, le poids des grossistes en fruits et légumes et en produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles est prépondérant.

Les ventes en gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles se redressent en volume après deux années de baisses significatives (+1,8 % après -7,0 % en 2023 et -4,1 % en 2022). En valeur, elles sont quasiment stables (-0,1 % après +5,3 %), les prix diminuant pour la première fois depuis 2020 après de très fortes hausses en 2022 et 2023.

En 2024, la production française d'œufs se stabilise en volume (-0,4 %) après une croissance de 0,6 % en 2023⁶.

En 2024, les ventes des grossistes en fruits et légumes repartent à la hausse en volume (+2,0 % après -1,8 %). En valeur, elles décèlent (+4,1 % après +10,9 %) sous l'effet du fort ralentissement des prix (+2,1 % après +12,9 %).

- **Boissons : la contraction des ventes, en volume et en valeur, persiste**

En 2024, les ventes des grossistes en boissons diminuent pour la deuxième année consécutive tant en volume (-4,0 % après -7,8 %) qu'en valeur (-3,2 % après -0,6 %).

Plus des deux tiers des ventes des grossistes en boissons sont des boissons alcoolisées.⁷ Les évolutions sont donc déterminées en grande partie par le marché du vin et dans une moindre mesure par celui des boissons alcooliques distillées (e.g. cognac) et du champagne pour lesquels le commerce extérieur joue un rôle important.

Dans un contexte de production mondiale en fort déclin, atteignant son plus bas niveau depuis 1961, la production viticole française pour 2024 est estimée à 36,2 millions d'hectolitres. Cela représente une chute de près de 24 % par rapport aux 47,3 millions d'hectolitres produits en 2023, et une baisse de 18 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (2019-2023 : 44,1 millions d'hectolitres). Ce recul est la conséquence de conditions climatiques particulièrement défavorables (gelées printanières, épisodes de sécheresse, précipitations excessives, grêle et maladie de la vigne)⁸.

En 2024, les ventes domestiques de vins tranquilles en grande distribution suivent la même tendance que la production, enregistrant une baisse de 4,4 % en volume, avec des reculs marqués pour les rouges (-5,8 %) et les rosés (-6,0 %), tandis que les blancs demeurent relativement stables.⁹ Malgré un ralentissement de l'inflation, les consommateurs continuent de restreindre leurs achats. Les ventes de vins effervescents connaissent également une baisse.¹⁰

Cette contraction s'inscrit dans un contexte de baisse générale de la consommation française et d'une concurrence accrue des boissons alternatives (bières artisanales, vins désalcoolisés) particulièrement prisées par les jeunes adultes.¹¹

Les exportations jouent un rôle important dans les débouchés des grossistes en boissons : elles représentaient un quart des ventes en 2022¹². Selon la FEVS¹³, les exportations françaises de vins et spiritueux auraient atteint 15,6 milliards d'euros en 2024, enregistrant une baisse de 4 % en valeur par rapport à 2023. Les quantités vendues¹⁴ seraient restées stables (-0,1 %) dans un contexte de tensions économiques et géopolitiques. Les exportations de vins augmenteraient légèrement en quantité (+0,7 %) et diminueraient en valeur (-3,0 %). Le Champagne, une part importante des exportations, aurait souffert d'une forte baisse, avec une diminution de 9,7 % en quantité¹⁵ et de 8,0 % en valeur. Les exportations de spiritueux diminueraient en quantité (-1,8 %) et en valeur (-6,5 %). Les exportations de vins et spiritueux vers les États-Unis progresseraient en valeur (+5 %), surtout

⁶ FranceAgriMer (2024). *Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles - Bilan 2023 - Perspectives 2024*, édition février.

⁷ Vins, apéritifs, alcools, liqueurs, ainsi que le cidre et la bière.

⁸ Agreste (2025). « Un début de campagne 2024-2025 marqué par de faibles disponibilités du fait des conditions climatiques ». Synthèses conjoncturelles, n°434, mars.

⁹ FranceAgriMer (2025). Note de conjoncture mensuelle – Filière Vin, janvier.

¹⁰ *ibidem*

¹¹ FranceAgriMer (2025). Note de conjoncture mensuelle – Filière Vin, janvier & février.

¹² Insee, « La situation du commerce en 2024 » édition de décembre, document de travail n°2024-27, pp38-41.

¹³ Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France

¹⁴ Vins : caisses de 12 bouteilles, soit 9 l – Spiritueux : caisses de 12 bouteilles, soit 8,4 l à 40 % vol.

¹⁵ *ibidem*

pour les vins (+8,4 %). A l’opposé, les exportations en valeur de vins et spiritueux vers la Chine chuteraient de 20 %.¹⁶

- **Autres produits alimentaires : reprise des ventes, stabilité des prix**

Les ventes des grossistes en autres produits alimentaires se redressent en volume en 2024 (+1,3 % après -6,9 %). En valeur, elles continuent d’augmenter mais moins fortement qu’en 2023 (+2,2 % après +9,4 %) du fait du ralentissement des prix (+0,9 % après +17,4 %).

En 2024, les ventes des grossistes en sucre, chocolat et confiserie reculent à nouveau en volume, mais dans des proportions moindres que l’année précédente (-3,2 % après -19,9 %). En valeur, elles ralentissent (+2,2 % après +14,1 %). Les prix décélèrent très fortement (+5,6 % après +42,4 %). En 2024, le cours du cacao a fortement augmenté¹⁷. Toutefois, dans le même temps, les prix de gros du sucre ont baissé, principalement grâce à des importations record de sucre en provenance du Brésil¹⁸. La forte hausse des prix de gros du sucre observée en 2023 s’expliquait par des conditions climatiques défavorables en Thaïlande et en Inde¹⁹, ainsi que par la hausse des coûts de production liée à la guerre en Ukraine. L’Inde avait également limité ses exportations pour protéger son marché intérieur.²⁰

Les ventes des grossistes en produits surgelés se redressent très légèrement en volume en 2024 (+0,3 % après -6,7 %). En valeur, elles sont quasiment stables (-0,4 % après +5,4 % en 2023 et +29,4 % en 2022), sous l’effet de la baisse des prix (-0,7 % après +13,0 %).

En 2024, les ventes des grossistes en poissons, crustacés et mollusques sont stables, tant en volume qu’en valeur, après des baisses respectives de 10,4 % et 2,4 % l’année précédente. Les prix demeurent également stables après une hausse de 8,9 % en 2023.

Les ventes des grossistes spécialisés en produits alimentaires divers (plats préparés et nutrition pour animaux de compagnie notamment) augmentent en volume (+3,3 % après -10,1 %) ainsi qu’en valeur (+2,8 % après +5,5 %).

Enfin, en ce qui concerne l’alimentaire non spécialisé, les ventes reprennent en volume (+3,5 % après -1,7 %) et poursuivent leur hausse en valeur, bien que de manière plus modérée qu’en 2023 (+2,4 % après +11,1 %).

3 – Biens domestiques : reprise des ventes en volume

En 2024, les ventes des grossistes en biens domestiques repartent à la hausse en volume (+1,2 % après -0,4 %) mais ralentissent en valeur (+1,5 % après +3,4 %). Avec 200,9 milliards d’euros de ventes de marchandises en 2024, les grossistes en biens domestiques représentent 18,9 % du commerce de gros (intermédiaires compris).

- **Produits pharmaceutiques : la hausse des ventes se poursuit**

Les grossistes en produits pharmaceutiques, qui représentent l’un des postes les plus importants du commerce de gros de biens domestiques (près de la moitié des ventes en valeur), influencent fortement la dynamique du secteur. En 2024, leurs ventes accélèrent — +5,9 % en volume (après +2,0 %) et +5,1 % en valeur (après +3,1 %) — dans un contexte d’amélioration du solde commercial français en produits pharmaceutiques (4,3 milliards d’euros).

- **Autres produits : les ventes diminuent de nouveau en volume**

En 2024, les ventes des grossistes en autres biens domestiques diminuent de nouveau en volume (-2,6 % après -2,4 %) et repartent à la baisse en valeur (-1,5 % après +3,7 %). Le poids des échanges internationaux dans ce secteur est particulièrement élevé, avec 37 % des ventes réalisées à l’exportation et 58 % des achats en importation (données 2022)²¹.

Les ventes des grossistes en habillement-chaussures reculent en volume (-3,1 % en 2024 après +1,4 % en 2023) et en valeur (-3,1 % après +4,9 %). Celles des grossistes en textile chutent davantage, tant en volume (-6,5 %

¹⁶ FEVS (2025). « Les exportations de vins et spiritueux fléchissent en 2024 », Communiqué de presse, février.

¹⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010002048#Graphique>

¹⁸ https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/agriculture/les-prix-alimentaires-mondiaux-ont-baisse-de-2-en-2024_AD-202501030287.html, consulté le 7 avril 2025

¹⁹ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-prix-du-sucre-atteint-son-plus-haut-en-13-ans-a-cause-d-el-nino-20231006>, consulté le 21 mai 2024

²⁰ <https://www.agenceecofin.com/sucre/1910-112876-l-inde-maintient-les-restrictions-sur-ses-expeditions-de-sucre-pour-une-duree-indeterminee>, consulté le 21 mai 2024

²¹ Insee, « La situation du commerce en 2024 » édition de décembre, document de travail n°2024-27, pp38-41.

après -15,1 %) qu'en valeur (-4,8 % après -9,7 %). Les exportations de produits d'habillement-textile stagnent (+0,2 % après +5,9 %), tandis que les importations poursuivent leur repli (-1,3 % après -6,3 %).²²

Le commerce de gros d'électroménager repart à la hausse en volume (+3,9 % en 2024), après une stagnation en 2023 et une forte baisse en 2022 (-9,8 %). La baisse des prix (-3,3 % après +2,8 %) limite la croissance en valeur (+0,5 % après +2,8 %). Les importations d'équipements électriques et ménagers diminuent légèrement (-0,3 % après +3,1 %), tandis que les exportations, bien qu'en hausse, perdent en dynamisme (+3,9 % après +8,2 %).²³

Les ventes en gros de parfumerie et de produits de beauté progressent faiblement en volume (+0,5 % en 2024 après +0,8 % en 2023). En valeur, leur croissance perd en intensité (+5,2 % après +10,7 %). Le montant des exportations de parfums et cosmétiques augmentent à un rythme modéré (+5,5 % après +8,3 %) pour atteindre près de 25 milliards d'euros, tandis que les importations, nettement inférieures en valeur (près de 8 milliards d'euros), ralentissent également (+5,4 % après +12,6 %).²⁴

Les ventes de gros des autres biens domestiques reculent à nouveaux en volume (-4,0 % après -6,7 %) et se contractent en valeur (-2,8 % après +1,3 %) malgré un ralentissement de la hausse des prix (+1,3 % après +8,6 %).

4 – Équipements de l'information et de la communication : repli des ventes

En 2024, les ventes des grossistes en équipements de l'information et de la communication diminuent en volume (-0,7 % après -2,6 %) malgré des prix en baisse. Elles reculent plus fortement en valeur (-3,3 % après -1,5 %).

Les ventes des grossistes en ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels poursuivent leur repli en valeur (-1,3 % après -0,6 %) mais se redressent en volume (+1,6 % après -2,6 %). Selon la source privée IDC²⁵, les ventes mondiales de PC et de tablettes atteindraient 403,5 millions d'unités en 2024, marquant une augmentation de 3,8 % par rapport à 2023. Cette hausse serait principalement attribuable aux tablettes électroniques, dont les livraisons auraient augmenté de 9,8 % alors que les ventes de PC n'auraient progressé que de 0,8 %.

Le commerce de gros de composants et équipements électroniques et de télécommunication est de nouveau en repli (-3,9 % en volume et -6,1 % en valeur). Selon l'organisation professionnelle des acteurs industriels de la chaîne de valeur de la filière électronique en France, cette baisse résulterait notamment d'excédents de stocks de composants (semiconducteurs notamment) constitués en sortie de crise sanitaire par les gros clients.²⁶

5 – Autres équipements industriels : repli des ventes en valeur et en volume

En 2024, les ventes des grossistes en autres équipements industriels enregistrent une diminution en volume (-4,0 % après +0,0 %) et en valeur (-3,1 % après +5,8 %).

Dans le secteur des autres équipements industriels, 17 % des ventes sont réalisées par les grossistes en matériel électrique et 4 % par les grossistes en mobilier et équipements de bureau.

Les ventes du commerce de gros de matériel électrique continuent de diminuer en volume et repartent à la baisse en valeur (respectivement -4,5 % en volume et -4,5 % en valeur). Ce recul ne semble pas provenir du marché international : selon les données des douanes, la valeur des exportations de matériel électrique augmente (+3,3 %).²⁷

Les ventes des grossistes en équipement de bureau poursuivent également leur baisse en volume (-3,4 % après -4,8 %).

En 2024, les ventes des grossistes en autres équipements industriels liés à la production se tassent fortement en volume (-3,9 %) et plus légèrement en valeur (-2,9 %).

²² DGDDI (2025). *Le chiffre du commerce extérieur – Analyse annuelle 2024*, Février.

²³ *ibidem*

²⁴ *ibidem*

²⁵ International Data Corporation, éditeur de magazines américains spécialisé dans les technologies informatiques, dont les données sont citées par la presse spécialisée, par exemple : *eci news* et distributive (mettre les liens).

²⁶ ACSIEL, *Baromètre de l'électronique ACSIEL – 4^e trimestre 2024*, <https://acsiel.fr/public/communiqués-de-presse/barometre-de-lelectronique-acsiel-4e1%b5%89-trimestre-2024/>

²⁷ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=IC27B_S30CJ_S20C3

6 – Autres commerces de gros spécialisé : des ventes de nouveau en chute

Le secteur des autres commerces de gros spécialisés est composé essentiellement de grossistes en combustibles et en biens intermédiaires non agricoles.

En 2024, les ventes de ce secteur se contractent de nouveau fortement en volume (-4,2 % après -7,6 %). En valeur, la baisse des ventes (-6,5 % après -9,7 %) est amplifiée par le reflux des prix (-2,4 % après -2,2 %).

- **Combustibles et produits annexes : baisse des ventes**

En 2024, la contraction des ventes de combustibles et produits annexes se prolonge, avec des reculs de 6,5 % en volume et 7,6 % en valeur, moins marqués toutefois qu'en 2023 (-14,6 % et -12,7 %). Cette décroissance fait suite au bond de +34 % en volume de 2022, qui avait porté les niveaux de vente très au-dessus de 2019.

Les carburants ne contribueraient que modérément à la baisse des volumes : selon le Comité Professionnel du Pétrole, les livraisons de carburants routiers diminueraient de 0,4 % sur l'année pour s'établir à 47,8 millions de m3. Elles seraient inférieures de 4,5 % à leur niveau de 2019.²⁸

Les prix de vente des grossistes en combustibles refluent de 1,2 %, après une progression modérée en 2023 (+2,2 %) et un bond en 2022 (+18,4 %). En 2024, le prix du baril de Brent a ainsi baissé de 2 dollars par rapport à 2023 pour atteindre 80 dollars le baril en moyenne, avec un prix maximum de 91 dollars le baril en avril 2024.²⁹ De même, le cours annuel moyen du pétrole brut (Panier OPEP) était de 79,86 dollars le baril en 2024 contre 83 dollars le baril en 2023, soit une baisse de 3,8 % selon le comité professionnel du pétrole.³⁰ Cette chute des prix intervient après une hausse due aux tensions provoquées par la guerre en Ukraine en 2022, ainsi qu'au fort rebond de la demande en 2021 au sortir de la crise du Covid.

La contraction des ventes de combustibles, très dépendantes des importations, se reflète également dans le recul du déficit commercial en hydrocarbures naturels (pétrole brut et gaz naturel), qui a chuté de 55 milliards d'euros en 2023 à 45 milliards d'euros en 2024, sous l'effet de la diminution des prix de l'énergie entamée en 2023, mais également de la baisse des importations en volume (données des douanes, DGDDI³¹).

En effet, les besoins énergétiques de la France n'augmentent que légèrement en 2024 avec une faible hausse du PIB en volume. Les importations d'énergie reculent de 17,2 %, et cette baisse porte plus de 50 % de la baisse du total des importations françaises.³²

- **Produits pour l'installation de l'habitat et la construction : poursuite de la baisse de l'activité**

En 2024, les ventes des grossistes en produits pour l'installation de l'habitat et la construction continuent de reculer en volume (-5,2 % après -4,5 %) et en valeur (-6,9 % après -1,3 %), en raison de la baisse de l'activité dans le secteur du bâtiment.

Selon les professionnels du bâtiment (FFB),³³ en 2024, l'activité dans le bâtiment aurait diminué de 6,6 % (en volume) avec une chute particulièrement marquée dans le logement neuf, qui atteint son plus bas niveau depuis 1954 (253 000 unités, soit une baisse de 14,2 % des mises en chantier). L'entretien-amélioration serait le seul segment à connaître une hausse d'activité (+1,2 % en volume), bien que cette croissance soit deux fois moins importante qu'en 2023. Cette progression serait freinée par les difficultés rencontrées dans la rénovation du logement, laquelle pâtirait de la réforme de MaPrimeRénov' et de la baisse des transactions immobilières, tandis que la rénovation non résidentielle resterait plus dynamique.³⁴

Selon la FNTP,³⁵ en 2024 le secteur des Travaux Publics afficherait une croissance de +2,3 % soutenue par des projets structurants et un relâchement des tensions inflationnistes, bien que moins dynamique qu'en 2023 (+4,2 %).³⁶ Toutefois, un ralentissement se dessinerait avec une baisse des marchés conclus (-9,9 %) et des appels

²⁸ UFIP (2025), « La consommation française de produits énergétiques en 2024 », Communiqué de presse, Janvier.

²⁹ EIA (<https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=64144>)

³⁰ CPDP (Comité Professionnel Du Pétrole) - *Bulletin mensuel n°757 : janvier 2025 – février 2025*

³¹ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=IB06Z_S30BZ_S20DE

³² DGDDI (2025). *Le chiffre du commerce extérieur – Analyse annuelle 2024*, Février.

³³ Fédération Française du Bâtiment

³⁴ FFB (2025). *Bilan 2024 et prévisions 2025*, Janvier.

³⁵ Fédération Nationale des Travaux Publics

³⁶ FNTP (2025) – « Les Travaux Publics en décembre 2024 », Bulletin de conjoncture, n° 303, Février.

d'offres (-2,4%). L'emploi ouvrier reculerait de -1,7 %, accompagné d'une diminution des heures travaillées (- 2,8 % pour les permanents, -8,7 % pour les intérimaires).

- **Autres produits : augmentation en volume et baisse en valeur**

En 2024, les ventes d'autres produits des autres grossistes spécialisés continuent de s'accroître en volume (+2,1 % après +4,0 %). Dans un contexte de baisse des prix, elles poursuivent leur chute en valeur (-3,6 % après -12,3 %).

Les grossistes en minerais et métaux maintiennent leurs ventes en volume (+3,8 % après +2,0 %), mais la forte baisse des prix entraîne un recul en valeur (-3,7 % après -13,0 %). Cette chute s'expliquerait par le ralentissement économique chinois, qui pèserait sur la demande en métaux, notamment à cause de la crise immobilière affectant l'acier et le cuivre. De plus, le déstockage massif en Asie et le ralentissement des ventes de véhicules électriques accentueraient la tendance.³⁷

Les volumes de vente des grossistes de produits chimiques se stabilisent (+0,6 % après +7,9 %). En revanche, les ventes en valeur poursuivent leur baisse (-4,6 % après -13,2 %), les prix reculant de nouveau (-5,1 % après -19,5 %).

Les ventes des grossistes en autres produits intermédiaires (caoutchouc, matières plastiques, papiers et cartons) progressent en volume mais baissent en valeur (respectivement +4,1 % après +2,0 % en volume et -1,6 % après -9,2 % en valeur) du fait de la baisse des prix (-5,4 %).

7 – Intermédiaires

En 2024, les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce de gros se redressent en volume (+6,5 % après -2,5 %). Elles poursuivent leur hausse en valeur (+3,3 % après +4,8 %). En 2024, les ventes des intermédiaires s'établissent à 171,2 milliards d'euros, soit près d'un sixième des ventes du commerce de gros.

Les intermédiaires commerciaux tirent l'essentiel de leur valeur ajoutée d'activités de mise en relation entre acheteurs et vendeurs, sans prise de propriété des marchandises. Ce service peut être rémunéré sous différentes formes : marge commerciale sur ventes pour compte de tiers, commissions ou vente d'autres services commerciaux (recherche de fournisseurs, négociation des tarifs d'achat, référencement...). Le secteur des intermédiaires du commerce est composé en majorité de petites entreprises. Toutefois, les centrales d'achat, souvent filiales de groupes leaders dans l'agroalimentaire, la grande distribution, les produits pharmaceutiques ou encore l'électronique et l'informatique, réalisent plus de 80 % des ventes de marchandises de ce secteur.

Contribuant largement au dynamisme des ventes des intermédiaires du commerce, les centrales d'achat renouent avec la croissance en volume en 2024 (+7,4 % après -3,0 % et -10,4 %). Ce bon résultat provient principalement des centrales d'achat alimentaires, dont les ventes s'envolent en volume (+11,7 % après -4,8 % et -18,2 %) et ont également une progression soutenue en valeur (+8,3 % après +9,9 %).

Parmi les centrales d'achat non alimentaires, celles spécialisées dans le carburant enregistrent au contraire une baisse en volume (-0,9 % après 0,0 %). En valeur, elles chutent lourdement (-5,7 % après +0,7 % et +26,2 %), sous l'effet d'un recul des prix de 4,9 %. Enfin, les autres centrales d'achat non alimentaires affichent un rebond des ventes en volume et une poursuite de la hausse en valeur (+4,8 % après -2,0 % en volume et +2,1 % après +1,5 % en valeur).

Hors centrales d'achat, les ventes des intermédiaires sont quasiment stables en valeur (+1,0 % après -0,7 %) et s'améliorent en volume (+2,3 % après -0,2 %), conséquence de la baisse des prix dans ce secteur (-1,3 % après -0,5 %).

³⁷<https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/apres-une-annee-noire-les-cours-des-metaux-devraient-rester-sous-pression-en-2025-2139590>, consultée le 31/03/2025

Encadré 1 : Révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Le calcul des ventes de marchandises du commerce de gros s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année sur l'autre, notamment lors des restructurations.

Les résultats définitifs de l'année 2022, sont issus principalement de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane, qui s'appuie notamment sur les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFIP.

Les résultats de 2023 et de 2024, estimés, s'appuient sur les résultats définitifs 2022 et l'évolution des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee³⁸ à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA. Les évolutions présentées pour 2023 et 2024 sont donc susceptibles d'être révisées.

Évolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires)

	Dates de publication des rapports	En volume							En valeur						
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
base 2020	juin 2025					+ 4,4 (def)	- 3,7 (sd)	-1,2 (p)					+ 18,2 (def)	- 0,7 (sd)	-2,2 (p)
	décembre 2024					+ 4,4 (def)	- 3,7 (pr)					+ 18,2 (def)	- 0,7 (pr)		
	juin 2024				+ 7,1 (def)	+ 3,2 (sd)	- 3,4 (p)				+ 12,6 (def)	+ 16,7 (sd)	- 0,7 (p)		
	décembre 2023			- 5,2 (def)	+ 7,1 (def)	+ 3,1 (p)				- 5,8 (def)	+ 12,6 (def)	+ 16,7 (p)			
base 2014	décembre 2022			- 3,7 (def)	+ 6,5 (pr)					- 4,4 (def)	+ 12,6 (pr)				
	juin 2022			- 3,3 (sd)	+ 6,6 (p)					- 4,1 (sd)	+ 12,7 (p)				
	décembre 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)					+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)					
	juin 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)					+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)					
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 2,6 (pr)						+ 3,3 (def)	+ 3,1 (pr)					
	juin 2020	+ 2,0 (sd)	+ 2,6 (p)						+ 4,1 (sd)	+ 3,1 (p)					

(def) données devenues définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires (pr) données provisoires révisées
Source Insee - Comptes du commerce

³⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL

Avertissement : dans cette partie, les résultats sont présentés par forme de vente et non par secteur d'activité. La forme de vente désigne le canal utilisé pour la vente (magasin spécialisé, magasin non spécialisé, vente à distance, etc.). Les ventes au détail réalisées par une entreprise peuvent ainsi être réparties entre plusieurs formes de vente (notamment si l'entreprise cumule vente en magasin et vente en ligne).

En 2024, les ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries) s'élevèrent à 618 milliards d'euros hors taxes. Elles rebondissent en volume par rapport à 2023 (+1,3 % après -2,1 %). En valeur, elles poursuivent leur croissance à un rythme moindre qu'en 2023 (+1,8 % après +4,7 %) du fait du fort ralentissement des prix.

Tableau 2 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2024p	
	2022	2023sd	2024p	2022	2023sd	2024p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	3,0	-2,1	1,2	8,4	4,9	1,7	555,6	90,0
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	0,0	-3,8	0,4	5,7	7,1	1,9	299,9	48,6
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	-1,8	-1,1	-0,8	2,4	8,9	3,3	72,1	11,7
Boulangeries-pâtisseries	1,5	0,8	6,4	8,0	11,4	8,2	19,2	3,1
Boucheries-charcuteries	-8,0	-3,4	4,0	-0,7	6,9	4,3	10,5	1,7
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	-1,6	-1,3	-5,1	1,0	8,3	1,0	42,3	6,9
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	-1,0	-3,0	4,4	5,6	9,4	5,9	23,1	3,7
Grandes surfaces d'alimentation générale	0,7	-4,8	0,4	6,9	6,3	0,9	204,8	33,2
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	6,6	-0,2	2,2	11,5	2,4	1,5	255,7	41,4
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	14,0	9,5	5,2	17,9	13,7	5,9	16,2	2,6
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	6,2	-0,8	2,0	11,1	1,7	1,2	239,6	38,8
Carburants	4,2	-6,3	2,6	27,8	-5,7	-2,4	19,8	3,2
Technologie de l'information et de la communication	17,0	4,6	3,8	16,1	1,1	-1,5	4,6	0,7
Équipement du foyer	-2,0	-6,4	-3,7	3,7	0,4	-4,0	51,8	8,4
Culture, loisirs	7,6	1,3	-0,2	11,2	5,0	0,9	22,4	3,6
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	9,5	1,9	4,4	11,9	2,9	4,0	140,9	22,8
Habillage-chaussures	14,5	-0,1	0,7	17,4	2,5	1,1	34,8	5,6
Autres équipements de la personne	16,6	3,8	4,8	19,6	7,9	5,9	25,4	4,1
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	8,5	3,3	7,6	6,7	2,0	5,9	57,2	9,3
Autres magasins spécialisés	-1,1	-0,5	2,2	9,6	1,0	1,7	23,6	3,8
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	-3,6	-1,5	2,3	0,3	3,4	2,6	62,0	10,0
Commerce sur éventaire ou marché	-1,9	-3,3	3,6	4,0	6,2	4,7	5,0	0,8
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	-3,8	-1,4	2,2	0,0	3,2	2,4	57,0	9,2
ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	2,3	-2,1	1,3	7,5	4,7	1,8	617,6	100,0
dont : artisanat commercial	-0,6	0,5	6,0	5,9	11,0	7,6	19,3	3,1
dont : commerce de détail (hors pharmacies ³) et artisanat commercial	1,7	-2,6	0,7	7,6	5,0	1,4	560,4	90,7

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

(3) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire ; sd : semi définitif

Technologie de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériel audio et vidéo

Équipement du foyer : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer

Culture, loisirs : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets

Autres équipements de la personne : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie

Autres magasins spécialisés : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

En 2024, la confiance des ménages s'améliore mais reste en dessous de sa moyenne de longue période³⁹.

³⁹ Insee – Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages – mars 2025

En volume, les ventes au détail du **commerce alimentaire en magasin** se redressent très légèrement (+0,4 % après -3,8 %) dans un contexte de fort ralentissement de l'inflation alimentaire (+1,4 % en 2024 après +11,8 % en 2023). Cette légère hausse reflète largement celle des grandes surfaces alimentaires (+0,4 % en volume après -4,8 %), en dépit du fort rebond de certains petits commerces alimentaires, boulangeries-pâtisseries (+6,4 % après +0,8 %), primeurs (+4,6 % après -2,3 %), boucheries-charcuteries (+4,0 % après -3,4 %) et petites surfaces d'alimentation générale (+4,4 % après -3,0 %).

Les ventes au détail du **commerce non alimentaire en magasin** repartent plus nettement à la hausse (+2,2 % en volume après -0,2 % en 2023). La plupart des formes de vente contribuent à la hausse globale de 2024, quoique de façon inégale : la pharmacie (+7,6 % en volume après +3,3 %), les grands magasins et bazars (+5,2 % après +9,5 %), l'équipement de la personne autre que habits et chaussures (+4,8 % après +3,8 %) et les technologies de l'information et de la communication (+3,8 % après +4,6 %) poursuivent leur dynamique de croissance ; les carburants (+2,6 % après -6,3 %) et dans une moindre mesure l'habillement-chaussures rebondissent (+0,7 % après -0,1 %). Les ventes se tassent en revanche dans la culture et les loisirs (-0,2 % après +1,3 %) et poursuivent leur recul dans l'équipement du foyer (-3,7 % après -6,4 %).

Les ventes au détail du **commerce hors magasin** rebondissent (+2,3 % après -1,5 %), tant dans la vente à distance (+2,2 % en volume après -1,4 %) que dans le commerce sur les éventaires et marchés (+3,6 % après -3,3 %).

1 – Les ventes du petit commerce alimentaire augmentent très légèrement

Le petit commerce alimentaire comprend l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, ainsi que les petites surfaces d'alimentation générale et les magasins de produits surgelés. Il représente 15 % du total des ventes du commerce de détail.

- **La baisse globale du volume des ventes dans le commerce alimentaire spécialisé n'est que partiellement compensée par la hausse dans l'artisanat commercial**

En 2024, l'ensemble des ventes au détail de l'alimentation spécialisée et de l'artisanat commercial diminuent en volume pour la troisième année consécutive (-0,8 % après -1,1 % en 2023). Elles progressent en valeur (+3,3 % après +8,9 %).

Les ventes des **débitants de tabac** se replient fortement en volume (-11,3 % après +1,1 %). En valeur, les ventes diminuent légèrement (-2,2 % après +9,2 %). L'augmentation régulière du prix du paquet de cigarettes (12,1 euros en moyenne en 2024 après 11,0 euros en 2023 et 6,8 euros en 2017) aurait un effet dissuasif sur les ventes, favorisant à la fois les achats hors du réseau domestique légal (de l'ordre de 40 % des cigarettes consommées en 2023)⁴⁰ et la réduction de la consommation. Les Français fumeraient moins : selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives, la part de fumeurs quotidiens serait passée de 29 % à 23 % sur la dernière décennie⁴¹.

Les ventes des **cavistes** diminuent de nouveau en volume (-2,5 % après -4,2 %) et se retournent en valeur (-0,5 % après +4,2 %). Selon des données des professionnels du CNIV⁴², les Français auraient quasiment diminué de moitié leur consommation de vin depuis les années 1970 et ce mouvement se poursuivrait⁴³.

Les ventes en **poissonneries** continuent de se replier (-1,2 % en volume après -6,2 %). Les ventes se contractent également en valeur (-0,8 % après +2,3 %). Une étude de l'IFOP⁴⁴ suggère un recul, chez les jeunes notamment, de la diminution du temps passé à cuisiner, au profit de produits déjà préparés (crevettes, thon, saumon fumé...)⁴⁵.

Les ventes en **boucheries-charcuteries** rebondissent en revanche nettement en volume (+4,0 % après -3,4 %) et poursuivent leur progression en valeur (+4,3 % après +6,9 %). Selon la Confédération française de la boucherie, les artisans vendraient moins de pièces brutes mais réaliseraient plus de préparations et d'activités de type traiteur⁴⁶.

⁴⁰ 43 % selon une étude KPMG et 38 % selon une étude EY. Le Figaro – Tabac : le marché des cigarettes de contrebande et de contrefaçon en nette hausse en France – 1/12/2024

⁴¹ Les Echos – Tabac, les ventes chutent, les recettes fiscales avec – 13/3/2025

⁴² Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et indication géographique

⁴³ Le Monde – La chute de consommation de vin redessine le paysage viticole français – 2/8/2024

⁴⁴ Institut français d'opinion publique

⁴⁵ Les Echos – Comment les indépendants tentent de réinventer la poissonnerie – 24/8/2024

⁴⁶ Les Echos – Commerces : les boucheries reprennent du poil de la bête – 2/10/2024

Les ventes des **primeurs** rebondissent également fortement en volume (+4,6 % après -2,3 %). Si l'on excepte les deux années de forte inflation (respectivement +6,8 % et +11,5 % en 2022 et 2023), les volumes sont en hausse depuis 2014. Les ventes augmentent aussi en valeur (+6,7 % après +8,9 %).

Les ventes en **boulangeries-pâtisseries** sont encore plus dynamiques en volume (+6,4 % après +0,8 %) et en valeur (+8,2 % après +11,4 %). Face à l'augmentation des charges (prix de l'énergie, matières premières, taxe sur les emballages), différentes sources professionnelles suggèrent qu'un nombre croissant de boulangeries diversifieraient leur activité en proposant des services de type restauration⁴⁷.

- **Le volume de ventes des petites surfaces alimentaires généralistes augmente quelle que soit la forme de vente**

En 2024, les ventes au détail des petites surfaces alimentaires généralistes sont en hausse en volume (+4,4 % après -3,0 %) comme en valeur (+5,9 % après +9,4 %).

Les ventes des **commerces d'alimentation générale** s'accroissent très fortement en volume (+7,4 % après +1,6 % en 2023). Les volumes progressent aussi pour les **supérettes** dont les ventes augmentent toutefois de façon bien moindre (+0,6 % après -6,0 %). Ces deux formes de vente progressent en valeur : respectivement +9,2 % après +14,4 % et +2,3 % après +5,8 %.

Les ventes des spécialistes en **surgelés** augmentent en volume (+2,3 % après -12,4 %) et en valeur (+1,6 % après -0,2 %). On observerait pour ces magasins le même dynamisme que pour d'autres magasins alimentaires « de proximité »⁴⁸.

2 – Les ventes des grandes surfaces alimentaires augmentent très légèrement

En 2024, les ventes au détail en volume en magasin des grandes surfaces alimentaires (GSA) augmentent très légèrement par rapport à 2023 (+0,4 % après -4,8 %). Elles rebondissent nettement dans les **supermarchés** (+1,4 % après -3,8 %). A l'opposé, elles poursuivent leur baisse dans les **hypermarchés** (-0,5 % après -5,6 %), pour la troisième année consécutive, et dans les **magasins multi-commerces** (-2,0 % après -12,2 %), pour la quatrième année consécutive. Les achats en magasin de format hypermarché s'essoufferaient, différentes raisons possibles : drive, préférence d'une partie des clients pour la proximité, coût des carburants...

En valeur, les ventes des GSA continuent de croître (+0,9 % après +6,3 %). Elles progressent pour les supermarchés (+2,0 % après +7,5 %) tandis qu'elles sont quasiment stables dans les hypermarchés (+0,1 % après +5,4 %) et diminuent dans les magasins multi-commerces (-0,3 % après 1,2 %).

Ces commerces sont à prédominance alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est proche des deux tiers pour les hypermarchés, voire des trois quarts pour les supermarchés.

3 – Développement des bazars

Les bazars désignent dans ce rapport les commerces de détail non-spécialisés sans prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente inférieure à 2500 m².

En 2024, les ventes au détail réalisées en magasin par le commerce non alimentaire non spécialisé se développent en volume (+5,2 % après +9,5 %) ainsi qu'en valeur (+5,9 % après +13,7 %).

Les ventes des **grands magasins** diminuent en volume (-1,9 % après +4,7 %) et augmentent faiblement en valeur (+0,4 %). Selon l'Alliance du commerce, cette forme de vente aurait sensiblement été affectée par les jeux olympiques pendant l'été 2024. Toutefois, la bonne météo de septembre, le retour de la clientèle française puis étrangère auraient limité la baisse⁴⁹.

Les ventes des **autres commerces non alimentaires non spécialisés** (magasins de type « bazar ») continuent d'augmenter fortement (+8,5 % après +11,8 % en volume). Les ventes progressent également en valeur (+8,5 % après +15,7 %). En particulier, les discounters attireraient de plus en plus : selon le panéliste Kantar, en 2023,

⁴⁷ Les Echos – Les boulangeries, nouveaux bistrots de la France urbaine – 10/3/2025

⁴⁸ Les Echos – Surgelés : la France Picard – 27/3/2024

⁴⁹ Les Echos – A Paris, après le coup de frein des JO, l'activité des grands magasins a connu un net rebond – 27/1/2025

33 % des foyers français auraient fréquenté au moins une fois dans l'année les solderies et les discounters, contre 21 % en 2021⁵⁰.

Les grands magasins et bazars sont à prédominance non alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de 8 % pour les grands magasins et de 10 % pour les autres commerces non alimentaires non spécialisés.

4 – Hausse du commerce non alimentaire spécialisé

En 2024, les ventes au détail des magasins non alimentaires spécialisés rebondissent (+2,0 % en volume après -0,8 %). En valeur, elles ralentissent légèrement (+1,2 % après +1,7 %).

Rappelons ici (voir avertissement en tête de chapitre) que les ventes du commerce de détail étant ventilées en formes de ventes, ne sont comptabilisées dans cette partie, comme dans les précédentes, que les ventes réalisées en magasin : une vente réalisée en ligne (que le vendeur soit omnicanal ou « pure player ») est comptabilisée en commerce hors magasin (partie 5).

- **Les ventes des pharmacies augmentent fortement**

Les ventes au détail des magasins d'articles pharmaceutiques, médicaux et orthopédiques augmentent fortement en volume (+7,6 % après +3,3 %) et en valeur (+5,9 % après +2,0 %). Selon le GIE GERS⁵¹ créé par les entreprises pharmaceutiques, l'activité de la pharmacie évoluerait, avec plus d'actes médicaux depuis la crise sanitaire (rappel vaccinal, dépistage du cancer colorectal, test rapide d'angine...) et plus de produits à prix élevés⁵².

- **Les ventes d'équipements de la personne sont en hausse dans toutes les formes de vente**

Les ventes au détail en magasin d'habillement-chaussures augmentent légèrement en volume (+0,7 % en volume après -0,1 %) et ralentissent en valeur (+1,1 % après +2,5 %).

Les ventes de **l'habillement** s'inscrivent dans cette hausse moyenne (+0,6 % en volume après -0,1 %), alors que la **chaussure** est plus dynamique (+1,2 % après -0,2 %). Malgré une inflation contenue (de l'ordre de 1 % par an en moyenne ces cinq dernières années), selon l'Institut français de la mode, ces magasins souffriraient d'une image chère face à la concurrence des acteurs de la fast fashion et des spécialistes de la seconde main⁵³.

La hausse des ventes est beaucoup plus marquée dans les autres équipements de la personne, en volume (+4,8 % après +3,8 %), comme en valeur (+5,9 % après +7,9 %).

Les ventes des magasins de **parfums et de produits de beauté** accélèrent fortement (+10,2 % en volume après +2,8 %).

La croissance des ventes des magasins de **maroquinerie et d'articles de voyage** ralentit en revanche (+3,4 % en volume après +13,3 %). L'inflation est quasiment nulle dans ce secteur en 2024. La demande dans le luxe ralentit, seul le secteur de l'ultra-luxe⁵⁴ pourrait encore augmenter ses prix⁵⁵.

Le marché de **l'optique** s'accroît en volume pour la quatrième année consécutive (+2,1 % en 2024 après +3,9 %). Le vieillissement de la population et la progression de la myopie, que certains spécialistes relient à l'omniprésence des écrans, stimuleraient les ventes de verres correcteurs et lentilles. L'appareillage auditif constituerait un relais de croissance pour les opticiens⁵⁶.

Les ventes dans les **horlogeries et bijouteries** accélèrent en volume (+1,8 % après +0,2 %).

⁵⁰ Les Echos – Primark, Action, Stokomani, Gifi : le discount et le déstockage ont le vent en poupe – 21/6/2024

⁵¹ Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques

⁵² Les Echos Études – Nouvelle année record pour l'officine – 22/1/2025

⁵³ Les Echos – En France, l'inquiétant bilan 2024 du prêt-à-porter – 13/2/2025

⁵⁴ L'ultra-luxe désigne ici le segment du marché du luxe ayant une grande rareté et une qualité exceptionnelle.

⁵⁵ Les Echos – Sacs Hermès, montres Rolex... Comment les iconiques du luxe résistent à l'érosion des prix – 26/1/2025

⁵⁶ Les Echos – Comment les opticiens ont survécu au tsunami des réglementations – 30/4/2024

- **Les ventes en valeur des détaillants en technologies de l'information et de la communication (TIC) se replient**

Dans le domaine de la high-tech, les produits commercialisés sont chaque année plus performants que ceux des années précédentes et l'effet qualité associé tire les volumes vers le haut (via la baisse de l'indice de prix corrigé de l'effet qualité).

Ainsi, les ventes au détail en magasins spécialisés croissent en volume (+3,8 % après +4,6 %) alors qu'elles se replient en valeur (-1,5 % après +1,1 %).

Les ventes de **matériels de télécommunication en magasin spécialisé** continuent de diminuer (-1,2 % en volume après -0,5 %). Dans un contexte d'inquiétudes liées au pouvoir d'achat, le smartphone serait un des premiers équipements que les consommateurs éviteraient de renouveler ou bien ne renouvelleraient qu'à l'occasion d'une promotion. Selon l'Insee⁵⁷, pour se procurer leur dernier smartphone, 78 % des personnes l'ont acheté neuf, contre 10 % d'occasion et 12 % reconditionné.

Les ventes de **matériels audio et vidéo en magasin spécialisé** augmentent de nouveau (+3,3 % en volume après +1,9 %). La croissance sur ce marché aurait été soutenue par les Jeux Olympiques et Paralympiques parisiens et le championnat d'Europe de football⁵⁸.

Les ventes en magasin **d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels** continuent de croître à un rythme soutenu (+5,0 % en volume après +6,2 %).

- **Les ventes des stations-services rebondissent**

Les ventes au détail des stations-services rebondissent en volume (+2,6 % après -6,3 %) mais poursuivent leur baisse en valeur (-2,4 % après -5,7 %). Sur les cinq dernières années, les ventes en volume baissent en moyenne de 1 % par an. Selon l'Union française des industries pétrolières Énergies et Mobilités, cette tendance s'expliquerait surtout par l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules, tirée par le calendrier de renforcement des normes⁵⁹.

- **Le volume des ventes dans le domaine de la culture et du loisir stagne**

Les ventes au détail des magasins de produits culturels et de loisirs sont quasiment stables (-0,2 % en volume après +1,3 %). Elles augmentent en valeur (+0,9 % après +5,0 %). Les ventes sont constituées à 55 % d'articles de sport, devant les journaux et magazines (24 %), les livres (12 %), les jouets (9 %) et les enregistrements musicaux et vidéo (moins de 1 %).

Les ventes en magasin des **détaillants spécialisés en articles de sport** fléchissent (-1,7 % en volume après -0,1 %). La vente en ligne et la seconde main éroderaient les ventes en magasin de produits neufs⁶⁰.

Les ventes des **marchands de journaux et d'articles de papeterie** se replient (-0,4 % en volume après +3,2 %). La part prise par les journaux, magazines, livres et papeterie est passée de 49 % en 2019 à 41 % en 2022. Selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, ces détaillants seraient confrontés à la baisse continue des ventes de la presse papier, et conduits à diversifier leur activité (jeux à gratter, affranchissement de courrier, photocopies...) ⁶¹.

Les ventes des **librairies** – en hausse pour la quatrième année consécutive – ralentissent (+0,6 % en volume après +1,4 %). Différentes sources professionnelles suggèrent que ces ventes se concentreraient de plus en plus sur un nombre restreint de livres à succès avec toutefois une forte demande en œuvres littéraires du genre romance. Selon le Syndicat national de l'édition, la seconde-main se développerait : un ouvrage vendu sur quatre serait d'occasion⁶².

Les ventes en magasin des spécialistes en **jeux et jouets** s'accroissent (+8,6 % en volume après +5,0 %). Selon une étude du paneliste Circana, le marché des jeux de construction, des cartes à collectionner et des produits

⁵⁷ Enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication 2024 (TIC-ménages 2024)

⁵⁸ NielsenIQ – Marché Tech & Durables monde : bilan à mi-année stable – 4/9/2024

⁵⁹ Les Echos – Malgré les variations de prix et l'électrification, les Français restent accros à l'essence – 13/2/2025

⁶⁰ Les Echos – La croissance de Decathlon marque le pas – 4/4/2024

⁶¹ Les Echos – Les kiosques parisiens veulent surfer sur la vague des JO pour survivre – 9/8/2024

⁶² Les Echos – Baisse des ventes, boom de l'occasion : l'industrie du livre sous tension – 12/12/2024

pour « kidultes » (adolescents et adultes qui achètent des jouets pour leur propre consommation) se développerait et soutiendrait un secteur affecté par le recul de la natalité⁶³.

Le commerce en magasin d'**enregistrements musicaux et vidéo** est quasiment stable (+0,2 % en volume après +0,5 %).

- **Le volume des ventes dans l'équipement du foyer continue de se réduire**

Les ventes au détail en magasin d'équipement du foyer se réduisent pour la troisième année consécutive (-3,7 % en volume après -6,4 %). Elles diminuent en valeur (-4,0 % après +0,4 %).

Les ventes au détail des magasins de **meubles** diminuent (-7,6 % en volume après -3,1 %). Selon l'Institut de prospective et d'études de l'ameublement, les meubles de cuisine et de salle de bain se seraient nettement moins vendus en raison de la baisse des transactions immobilières et du besoin qui s'ensuit d'aménager son nouveau logement. Le mobilier de jardin aurait pâti d'une mauvaise météo sur une partie de la France⁶⁴.

Les ventes des **grandes surfaces de bricolage** diminuent (-5,1 % en volume après -10,6 %). Elles retrouvent leur niveau de 2019 après avoir fortement augmenté durant la crise sanitaire. Cette forme de vente souffrirait de la baisse du nombre de déménagements et des travaux qui en découlent⁶⁵.

Le commerce d'**appareils électroménagers en magasin spécialisé** rebondit (+6,7 % en volume après -1,9 %). Selon une étude de NielsenIQ-Gfk, le petit électroménager serait en progression avec des ventes soutenues par les petits appareils de cuisson, les aspirateurs, les appareils de beauté et les déshumidificateurs, à l'inverse du gros électroménager qui serait en recul⁶⁶.

- **Le volume des ventes des autres magasins spécialisés (fioul, biens d'occasion...) augmente, excepté pour les fleuristes-jardineries-animales**

Les ventes des marchands de **charbons et combustibles** s'accroissent (+4,7 % en volume après +3,0 %). Selon la Fédération française des combustibles, carburants et chauffage, le ralentissement de l'économie chinoise a réduit la demande en pétrole et pesé sur les prix⁶⁷. Le prix du fioul domestique diminue ainsi depuis deux ans (en 2023 et 2024, respectivement -14 % et -5 % pour une livraison en France métropolitaine)⁶⁸.

Les ventes des revendeurs de **biens d'occasion** en magasin augmentent (+1,8 % en volume après -1,7 %). Cette forme de vente progresse de +2,7 % en volume en moyenne par an depuis 2019.

Les ventes des détaillants de **fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux** se réduisent pour la troisième année consécutive (-1,3 % en volume après -7,1 %). Il y a eu une dynamique post-Covid pour ces magasins (augmentation des ventes de +16,3 % en volume entre 2019 et 2021), puis une diminution des ventes de -15,9 % en volume entre 2021 et 2024. Le volume des ventes retrouve ainsi en 2024 un niveau proche de celui de 2019.

5 – Le commerce hors magasin rebondit

Le commerce hors magasin comprend les ventes réalisées sur éventaire ou marché, à distance (par correspondance ou par Internet), à domicile ainsi que par automate. En particulier, on retrace dans cette partie les ventes en ligne de l'ensemble des acteurs du commerce (format omnicanal comme « pure player »). Sont en revanche exclus les achats en ligne effectués auprès d'entreprises domiciliées à l'étranger.

En 2024, les ventes au détail du commerce hors magasin progressent en volume (+2,3 % après -1,5 % en 2023) et en valeur (+2,6 % après +3,4 %).

Les ventes du commerce sur **éventaire ou marché** augmentent (+3,6 % en volume après -3,3 %). Ce commerce est à prédominance alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de 74 %.

⁶³ Les Echos – Jeux de construction, licences et peluches portent le marché mondial du jouet – 24/8/2024

⁶⁴ Les Echos – Jardin, cuisine, canapés, lits : recul généralisé des ventes de meubles en France – 11/2/2025

⁶⁵ Les Echos – Un recul des ventes sans précédent... les enseignes de bricolage broient du noir – 25/3/2025

⁶⁶ Les Echos – Plus d'aspirateurs, moins de repassage : tops et flops de 2024 en électroménager – 12/2/2025

⁶⁷ Radio France – Prix du fioul : les tarifs du moment permettent "une économie qui frôle les 250 euros" par rapport à 2022 – 12/9/2024

⁶⁸ Insee – Prix moyens de vente au détail en métropole - Fioul domestique : 1.000 litres (livré à domicile)

Après deux années consécutives de baisse (-3,8 % en 2022 et -1,4 % en 2023), les ventes de la **vente à distance (VAD) et des autres formes de commerce hors magasin** s'accroissent en volume (+2,2 % en 2024), et en valeur (+2,4 % en 2024 après +3,2 %).

D'après la Fevad, cette hausse serait surtout due au développement de la vente de produits de beauté et de loisirs (sport, jardinage, bricolage)⁶⁹.

Les ventes à domicile diminuent fortement (-5,0 % en volume après -8,5 % en 2023). Selon la Fédération de la vente directe, une partie des entreprises de vente directe offrirait la possibilité aux clients de faire leurs achats en ligne, ce qui pourrait réduire le poids de ce canal⁷⁰.

Les ventes par automates et autres formes de vente s'accroissent (+2,1 % en volume après -1,5 % en 2023). Les acteurs opéreraient une montée en gamme des produits proposés⁷¹.

La VAD et les autres formes de commerce hors magasin sont globalement à prédominance non alimentaire : la part des ventes en produits alimentaires est de 22 %.

6 – Les parts de marché par forme de vente

Avertissement : depuis le changement de base 2020 mis en œuvre à partir du rapport de décembre 2023, les parts de marché sont désormais calculées hors taxes, et en excluant la vente de pièces détachées automobiles et la vente et réparation d'automobiles et de motocycles. L'information sur la déformation des parts de marché par produit détaillé et sur la part de vente en ligne des magasins n'est disponible que jusqu'en 2022, ce qui tend à stabiliser les évolutions sur les deux dernières années.

Comme dans les parties précédentes, cette partie analyse les ventes par « forme de vente ».

- **Ensemble des produits commercialisables**

Les produits commercialisables sont ici l'ensemble des produits susceptibles d'être vendus au détail (c'est-à-dire principalement auprès d'une clientèle de particuliers) sur le marché français par des entreprises résidentes, quelle que soit leur activité principale.

En 2024, les ventes au détail de produits commercialisables **hors automobiles, pièces détachées et réparation** (ventes de voitures neuves, d'occasion, caravanes, remorques, pneumatiques, pièces détachées et équipements automobiles, entretien et réparation de véhicules automobiles, vente et réparation de motocycles) – s'élèvent à 685 milliards d'euros. Ce chiffre englobe les ventes au détail réalisées par les autres secteurs que le commerce de détail : industrie, grossistes et commerce automobile, services...

Deux types de formes de vente du commerce de détail occupent une place prépondérante : les commerces non alimentaires spécialisés en magasin y compris les pharmacies et les stations-services (34,9 %) et les grandes surfaces d'alimentation générale (29,8 %). Leurs parts de marché sont toutefois en recul depuis 2019, respectivement de 2,1 points et de 1,3 point.

Le commerce alimentaire spécialisé et l'artisanat commercial d'une part, les petites surfaces d'alimentation générale (y compris les magasins de produits surgelés) d'autre part, gagnent en revanche respectivement 1,1 et 0,5 point de parts de marché entre 2019 et 2024.

De même, la part du commerce hors magasin a augmenté de 1,3 point depuis 2019 pour s'établir à 9,0 % en 2024.

Outre les formes de vente du commerce de détail, d'autres acteurs contribuent à la vente des produits commercialisables. Leur part a augmenté de 0,3 point entre 2019 et 2024 pour atteindre 9,9 % du marché. Elle se décompose comme suit : 5,5 % pour le commerce de gros, 3,1 % pour les services, 0,5 % pour le commerce automobile et 0,9 % pour des secteurs divers (industrie, construction).

⁶⁹ Les Echos – Les ventes en ligne atteignent un nouveau record en 2024 – 13/2/2025

⁷⁰ LSA – La vente directe, ce marché à 4,5 milliards d'euros en France – 7/10/2022

⁷¹ Food & coffee markets – La distribution automatique à bout de souffle – 27/4/2023

Tableau 3 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)

Formes de vente	Part de marché (en %)					
	2019	2020	2021	2022	2023sd	2024p
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	82,6	82,0	80,9	80,7	80,9	81,0
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	43,4	45,9	43,7	42,6	43,6	43,7
Alimentation spécialisée et artisanat commercial¹	9,4	10,5	10,5	9,9	10,4	10,5
Boulangeries-pâtisseries	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,8
Boucheries-charcuteries	1,5	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	5,5	6,4	6,5	6,0	6,2	6,2
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	2,9	3,2	3,2	3,1	3,2	3,4
Grandes surfaces d'alimentation générale	31,1	32,2	30,0	29,5	30,0	29,8
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	39,3	36,1	37,2	38,1	37,3	37,3
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	2,2	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	37,1	34,4	35,3	36,1	35,1	34,9
Carburants	3,2	2,5	2,8	3,3	3,0	2,9
Technologie de l'information et de la communication	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Equipement du foyer	8,5	8,5	8,7	8,3	8,0	7,6
Culture, loisirs	3,5	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	21,1	19,5	19,8	20,4	20,1	20,6
Habillement-chaussures	6,0	4,8	4,8	5,2	5,1	5,1
Autres équipements de la personne	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6	3,7
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	8,0	8,3	8,4	8,2	8,0	8,4
Autres magasins spécialisés	3,6	3,3	3,5	3,6	3,4	3,4
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	7,8	9,5	9,8	9,1	9,0	9,0
Commerce sur éventaire ou marché	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	7,0	8,8	9,1	8,4	8,3	8,3
SOUS-TOTAL SECTEUR COMMERCE DE DETAIL	90,4	91,5	90,7	89,7	89,9	90,1
AUTRES SECTEURS	9,6	8,5	9,3	10,3	10,1	9,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

p : provisoire ; sd : semi définitif

Champ : ensemble des ventes au détail de produits commercialisables, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

• Produits alimentaires hors tabac

En 2024, les **grandes surfaces d'alimentation générale** commercialisent en magasin 59,4 % des produits alimentaires (hors tabac). Les hypermarchés perdent 3,5 points de part de marché entre 2019 et 2024, la part des supermarchés étant stable (0,0 point) sur cette même période.

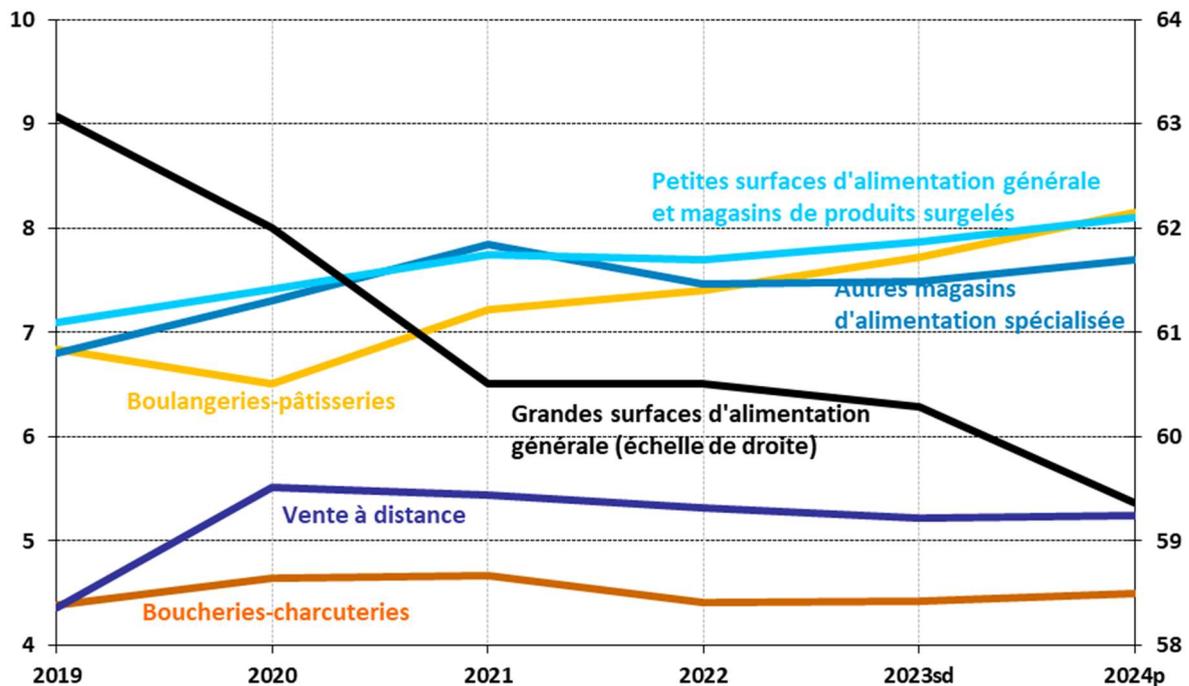
La part de marché des **petites surfaces d'alimentation générale et des magasins de produits surgelés** est désormais de 8,1 % en 2024 (+1,0 point depuis 2019), celle des **boulangeries-pâtisseries** de 8,2 % (+1,3 point) et celle des **autres magasins d'alimentation spécialisée** (primeurs, cavistes...) de 7,7 % (+0,9 point). On observe ainsi depuis la crise sanitaire un regain de part de marché des petites surfaces de vente alimentaires au détriment des GSA.

Depuis la crise liée à la Covid, la part de marché de la **vente à distance** (avec le drive notamment) **et les autres formes de commerce hors magasin** a fortement augmenté (+1,2 point entre 2019 et 2020). Puis elle a légèrement diminué entre 2020 et 2023 (-0,3 point) pour s'établir à 5,2 % en 2023. Elle se maintient en 2024 (5,2 %).

En ce qui concerne les **boucheries-charcuteries**, leur part de marché est quasiment stable : 4,5 % en 2024 (+0,1 point depuis 2019).

En 2024, les 6,9 % de parts de marché restantes dans l'alimentaire sont détenues par les éventaires et marchés (1,6 %), les grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés (0,6 %), les pharmacies (0,5 %), les stations-services et autres magasins non alimentaires spécialisés (0,6 %) et les acteurs dont l'activité principale ne relève pas du commerce de détail ou de l'artisanat commercial (3,6 %).

Graphique 7 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits alimentaires, hors tabac.

- **Produits non alimentaires et tabac**

En 2024, le commerce non alimentaire spécialisé en magasin détient 52,5 % du marché des produits non alimentaires (y compris tabac, hors automobiles et pièces détachées), soit une baisse de 3,3 points depuis 2019. Les deux principales formes de vente sur ce marché sont les pharmacies (12,4 % de part de marché) et les magasins d'équipement du foyer (11,5 %).

Les **pharmacies** détiennent en moyenne 12,2 % de part de marché entre 2019 et 2024 avec un point haut en 2020 (12,8 %) et deux points bas (11,9 % en 2019 et 2023).

Les commerces en magasin orientés vers **l'équipement du foyer** ont profité des confinements dus à la Covid (+0,3 point de part de marché entre 2019 et 2021). Puis, ils ont subi l'arbitrage du consommateur en faveur de l'alimentaire à la suite de la forte inflation d'une part et la baisse du nombre de transactions immobilières d'autre part. Leur part recule de 1,8 point entre 2021 et 2024. Ce sont surtout les commerces spécialisés en meubles et les magasins de bricolage qui ont été affectés, avec respectivement -0,8 point et -0,4 point de parts de marché entre 2019 et 2024.

La part des magasins d'**habillement-chaussures** a reculé de 1,4 point entre 2019 et 2023 pour s'établir à 7,7 % en 2023. Elle se maintient en 2024 (7,7 %). Après les confinements et les fermetures de points de vente d'une part, et la concurrence de la vente en ligne d'autre part, les consommateurs auraient – selon l'Alliance du commerce – retrouvé le goût du magasin⁷².

Avec la Covid, les commerces d'**autres équipements de la personne** ont perdu 0,7 point de part de marché entre 2019 et 2021. Entre 2021 et 2024, ces magasins ont regagné 0,9 point de part de marché pour atteindre 5,6 % en 2024. Seule la forme de vente « parfumerie et produits de beauté » a gagné des parts de marché (+0,3 point), le bilan étant nul pour chacune des autres formes de vente (maroquinerie et articles de voyage, horlogerie-bijouterie, optique).

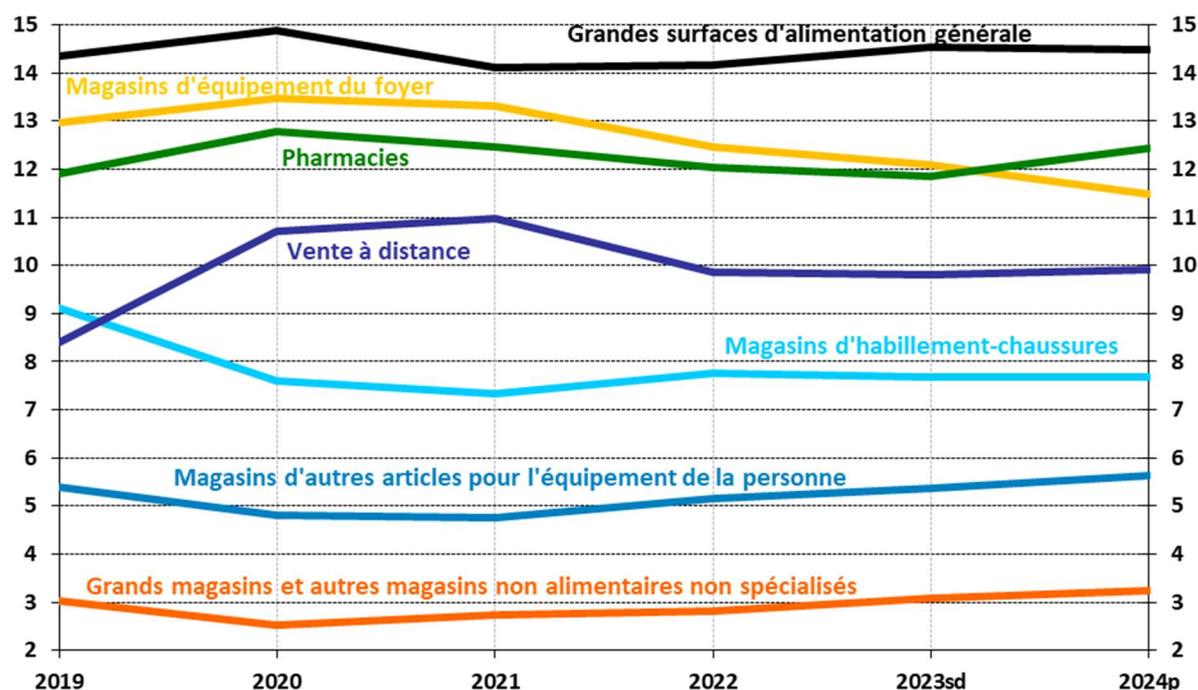
⁷² Les Echos – Après dix ans de tempête, le commerce de l'habillement relève la tête, veut croire la profession – 29/1/2025

Les **grandes surfaces d'alimentation générale (GSA)** détiennent 14,5 % du marché des produits non alimentaires. Leur part de marché augmente de 0,1 point par rapport à 2019. La part des hypermarchés diminue (-0,6 point) tandis que celle des supermarchés augmente (+0,8 point). Concurrencés par les magasins spécialisés pour le choix et l'expertise, et par la vente en ligne pour les prix, les rayons non alimentaires des hypermarchés seraient réduits⁷³.

Au moment de la crise sanitaire, la **vente à distance (VAD)** et les **autres formes de commerce hors magasin** ont gagné 2,6 points de part de marché entre 2019 et 2021 pour s'établir à 11,0 %. Puis leur part a reculé de 1,2 point pour s'établir à 9,8 % en 2023. Elle se maintient en 2024 (9,9 %).

Les **grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés** (bazars notamment) détiennent 3,2 % du marché des produits non alimentaires. Ils gagnent 0,2 point de part de marché entre 2019 et 2024 : -0,4 point pour les grands magasins et +0,6 point pour les autres magasins.

Graphique 8 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits non alimentaires, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

⁷³ LSA – Le lent déclin du non-alimentaire en grande surface alimentaire – 16/5/2024

Encadré 2 : Révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail

Les résultats de l'année 2022 et antérieurs, définitifs, sont issus principalement de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprises Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFiP et des résultats d'enquêtes (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par forme de vente et par produit).

L'évolution des ventes au détail présentée sur les années 2023 et 2024 est provisoire. Elle est issue des évolutions d'indices de chiffres d'affaires⁷⁴ mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les détaillants pour le paiement de la TVA.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial

Dates de publication des rapports	En volume							En valeur						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
juin 2025						- 2,1 (sd)	+ 1,3 (p)						+ 4,7 (sd)	+ 1,8 (p)
base 2020 décembre 2024					+ 2,3 (def)	- 2,1 (pr)						+ 7,5 (def)	+ 4,7 (pr)	
juin 2024					+ 3,7 (sd)	- 2,1 (p)						+ 8,9 (sd)	+ 4,7 (p)	
base 2020 décembre 2023			- 1,0 (def)	+ 7,3 (def)	+ 3,6 (p)					- 0,7 (def)	+ 8,2 (def)	+ 8,8 (p)		
juin 2023			- 3,2 (def)	+ 4,5 (pr)						- 2,7 (def)	+ 5,8 (pr)			
base 2020 juin 2022			- 2,9 (sd)	+ 4,5 (p)						- 2,5 (sd)	+ 5,9 (p)			
base 2020 décembre 2021*		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)					+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)					
base 2014 juin 2021		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)					+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)					
base 2014 décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 0,0 (pr)						+ 2,9 (def)	+ 0,8 (pr)					
base 2014 juin 2020	+ 0,4 (sd)	+ 0,3 (p)						+ 2,2 (sd)	+ 1,1 (p)					

* Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.
(def) données définitives (sd) données semi-définitives (pr) données provisoires révisées (p) données provisoires
Source : Insee – Comptes du commerce

⁷⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Le chiffre d'affaires du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** recule de 3,1 % en volume en 2024, après une forte progression de 8,6 % en 2023, et une légère hausse de 0,5 % en 2022. La hausse de 2023 était probablement liée à un phénomène de rattrapage après deux années difficiles en raison notamment de problèmes de remise en route des chaînes de production et de délais de livraison aux clients rallongés. En valeur, le chiffre d'affaires du secteur baisse de 1,4 % (+14,1 % en 2023 ; +5,9 % en 2022). Il s'élève à 259 milliards d'euros.

Le **commerce de véhicules automobiles** représente 71,1 % de l'ensemble du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; en volume, son chiffre d'affaires se réduit de 3,4 % en 2024, après une hausse de 11,8 % en 2023 (-0,4 % en 2022).

L'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** fléchit avec une diminution de 1,5 % de son chiffre d'affaires en volume en 2024, après une hausse de 1,5 % en 2023 (+2,3 % en 2022).

Le **commerce de gros d'équipements automobiles** faiblit avec une baisse de 3,2 % de son chiffre d'affaires en volume pour 2024, après une hausse de 1,3 % en 2023.

Le **commerce de détail d'équipements automobiles** est le seul sous-secteur du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** en hausse en 2024 : +1,9 % en volume, après une hausse de 0,3 % en 2023 (+2,6 % en 2022).

Les difficultés du **commerce et de la réparation de motocycles** s'aggravent, avec une baisse de 7,4 % en 2024, qui fait suite à deux années de baisses successives en 2022 et 2023 (-0,6 % puis -1,4 %).

Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2024p	
	2022	2023sd	2024p	2022	2023sd	2024p	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles*	-0,4	11,8	-3,4	4,7	16,6	-2,6	184,3	71,1
Entretien et réparation de véhicules automobiles	2,3	1,5	-1,5	8,3	9,5	3,8	31,2	12,0
Commerce de gros d'équipements automobiles	4,4	1,3	-3,2	10,5	7,5	-0,3	28,5	11,0
Commerce de détail d'équipements automobiles	2,6	0,3	1,9	8,5	6,3	5,0	8,2	3,2
Commerce et réparation de motocycles	-0,6	-1,4	-7,4	5,2	6,2	-2,9	6,9	2,7
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	0,5	8,6	-3,1	5,9	14,1	-1,4	259,1	100,0

*Cette rubrique comprend le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :

- Le commerce de voitures et de véhicules légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés, de véhicules automobiles pour le transport de personnes, y compris les véhicules spéciaux – tels qu'ambulances, minibus, etc. – de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps ;

- le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de type camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravane et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules tout terrain de plus de 3,5 tonnes.

sd : semi-définitif ; p : provisoire

Source : Insee – Comptes du commerce

1 – Contraction du chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles

En 2024, le chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles décroît de 3,4 % en volume et de 2,6 % en valeur par rapport à 2023.

Selon le Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES), le marché des véhicules particuliers neufs est morose en 2024, avec une baisse du nombre d'immatriculations de 3,4 %. Le recul aurait pu être encore plus fort sans une hausse en décembre, qui pourrait être liée à l'anticipation du durcissement des règles du malus écologique en 2025 par les ménages et par les

constructeurs. Ces derniers pourraient ainsi avoir eu recours à ce que les professionnels de l'automobile appellent des « immatriculations tactiques »⁷⁵.

Contrairement au marché du neuf, le marché de l'occasion est en hausse, avec 2,9 % d'immatriculations en plus en 2024 par rapport à 2023. Il représente l'essentiel des transactions de voitures particulières (75,8 %). Son dynamisme ne profiterait que marginalement aux professionnels du commerce automobile car, selon une source professionnelle, la part des échanges entre particuliers y serait prépondérante (63,9 % en 2024). La part des professionnels dans les ventes de véhicules d'occasion progresserait toutefois de 0,9 point en 2024 par rapport à 2023⁷⁶.

L'essor du marché de la voiture particulière d'occasion entre 2023 et 2024 constitue un rebond à partir d'un niveau historiquement faible. En 2021, les difficultés de production et d'approvisionnement liées à la crise sanitaire ont occasionné un report de certains acheteurs du neuf vers l'occasion, et un pic des ventes d'occasion mesurées par le SDES (6 154 088). Il aurait été suivi d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, renforcé par la rareté des véhicules d'occasion récents, et source d'une hausse des prix des véhicules d'occasion⁷⁷. Celle-ci aurait dissuadé les projets d'achat de certains consommateurs de sorte que le marché est retombé à 5 340 411 ventes d'occasion en 2022, puis 5 328 548 en 2023 (toujours selon le SDES), soit le niveau le plus bas sur les quinze dernières années. Depuis 2024, selon une source professionnelle, la plus grande disponibilité de véhicules récents sur le marché de l'occasion favoriserait les vendeurs professionnels, qui en 2024 auraient vendu 72,9 % des véhicules de moins de 1 an, 70,6 % des véhicules de 1 an et 60,3 % des véhicules entre 2 et 5 ans⁷⁸.

Pour le neuf et l'occasion confondus, les prix des véhicules automobiles vendus par les professionnels du secteur augmentent de 0,9 % en 2024, soit un net ralentissement après les fortes poussées de 2022 et 2023 (respectivement +5,1 % et +4,4 %). Sur ce point, le commerce de véhicules automobiles se distingue des autres sous-secteurs du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles, où l'évolution des prix à la consommation est comprise entre +3 % et +5 %. La fin des difficultés de production et d'approvisionnement liées à la crise sanitaire, la faiblesse de la demande, la croissance des stocks et le renforcement de la concurrence inciteraient les constructeurs à se montrer plus compétitifs sur la tarification. Ils peuvent agir sur le prix au catalogue, au risque de donner un signe d'échec commercial d'un modèle ou de mauvaise santé de la marque, mais aussi sur le rabais accordé directement à la clientèle en concession⁷⁹.

Selon le SDES, la part de la clientèle entreprises dans les immatriculations de voitures particulières demeure stable en 2024 : 52,6 % des véhicules neufs (52,5 % en 2023) et 5,5 % des véhicules d'occasion⁸⁰. Cette part regroupe des destinations différentes pour les véhicules : loueurs longue durée (souvent à destination des entreprises), vente aux entreprises, loueurs de courte durée et véhicules de démonstration.

La conjoncture du marché de l'automobile est dépendante des évolutions législatives. Ces dernières visent notamment à limiter l'impact du secteur des transports sur l'environnement. Pour rappel, l'Union européenne s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions nettes de CO₂ d'au moins 40 %, par rapport aux niveaux de 1990, pour 2030, depuis rehaussé à au moins 55 %, pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard⁸¹. Cependant, les émissions du transport routier ont augmenté de 27,8 % entre 1990 et 2019 dans l'Union Européenne (les voitures particulières représentant 60,6 % de ces émissions)⁸². La part de marché croissante des SUV ces dernières années a une influence particulièrement négative : ces véhicules sont en moyenne plus lourds, et nécessitent des motorisations plus puissantes émettant plus de CO₂⁸³. Compte tenu d'une durée de vie

⁷⁵ Les immatriculations dites « tactiques » consistent à anticiper l'immatriculation de véhicules produits mais pas encore vendus, dans le cas présent à l'approche d'un durcissement des critères de performance environnementale, par la vente aux loueurs de courte durée ou l'immatriculation de véhicules de démonstration. Les véhicules immatriculés avant le changement de réglementation sont ainsi couverts par les critères antérieurs, ce qui peut favoriser la revente ultérieure mais présente cependant l'inconvénient de déclencher immédiatement la décote des véhicules concernés. Ces immatriculations peuvent aussi être utilisées pour faciliter l'atteinte des normes d'émissions de CO₂ imposées aux constructeurs par l'Union Européenne.

⁷⁶ Raffin G., « Les revendeurs de voitures d'occasion ont progressé en 2024 », *Le Journal de l'Automobile*, 3 janvier 2025. Les chiffres utilisés dans cet article sont produits par AAA-Data, filiale du CCFA, Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA).

⁷⁷ Steinmann, L. « Le prix des voitures d'occasion continue de grimper », *Les Échos*, 14 novembre 2022.

⁷⁸ Raffin G., *Idem*.

⁷⁹ Guichard, G., Steinmann, L., « Automobile : après deux ans de folie, les constructeurs freinent sur les prix », *Les Échos*, 8 août 2024.

⁸⁰ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES) sur les immatriculations des voitures particulières en 2024.

⁸¹ Dans le cadre du vote de la loi européenne sur le climat du 24 juin 2021. Voir à ce sujet : « Pacte vert : la voie vers une UE durable et climatiquement neutre », *Parlement Européen*, 16 juillet 2024.

⁸² « Transport and environment report 2021. Decarbonising road transport – the role of vehicles, fuels and transport demand ». *European Environment Agency*, 2022 ; p.17

⁸³ *Idem*, p.47.

moyenne de 15 ans pour les voitures particulières, l'interdiction par l'Union Européenne de la vente de voitures neuves essence ou diesel à compter de 2035 permettrait de limiter fortement le nombre de véhicule de ce type en circulation en 2050⁸⁴. La croissance des parts de marché des véhicules à motorisation entièrement électrique est ainsi devenue un enjeu majeur.

En 2024, selon les données du SDES, la part des voitures à motorisation électrique (et plus marginalement hydrogène) est de 16,8 % par rapport à l'ensemble des immatriculations de voitures particulières neuves⁸⁵. Cela représente un gain de seulement 0,1 point par rapport à 2023. Surtout, le nombre d'immatriculations de voitures à motorisation 100 % électrique diminue de 2,7 % entre les deux années. Après des croissances de +158,3 % en 2020, +46,9 % en 2021, +25,2 % en 2022 et +46,6 % en et 2023, ce recul représente un net coup d'arrêt. L'électrification du marché se poursuit toutefois grâce à la forte hausse des immatriculations de véhicules aux motorisations essence hybrides non rechargeables (+39,4 % en 2024). Leur part de marché explose, puisqu'ils représentent désormais 33,4 % des immatriculations (23,1 % en 2023). Cette hausse fait plus que compenser le recul des immatriculations de motorisations hybrides diesel non rechargeables et hybrides rechargeables (respectivement -36,8 % et -9,7 %). La part des motorisations thermiques classiques poursuit son déclin : les motorisations essence perdent 6,8 points et reculent à 30,2 % (baisse des immatriculations de 21,2 %) ; les motorisations diesel perdent 2,3 points et reculent à 7,2 % (baisse des immatriculations de 27,2 %).

Le net ralentissement de la croissance des parts de marché des véhicules 100 % électriques a alimenté la contestation du renforcement des normes européennes en matière d'émissions de CO₂ par certains industriels de l'automobile⁸⁶. La Commission européenne prévoyait une baisse de 15 % des émissions à partir de 2025 pour l'ensemble des voitures neuves vendues mais l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) a estimé que le respect de cette nouvelle norme nécessiterait de monter la part de marché de l'électrique à 20 % dans toute l'Union, alors qu'elle ne serait que de 13,4 % en 2024⁸⁷. La Commission européenne a par la suite lissé l'effort demandé sur trois années, de 2025 à 2027⁸⁸.

En France, l'État a prévu des incitations pour favoriser le verdissement du parc automobile. Une incitation forte de l'année 2024 a été le dispositif du *leasing* social, permettant à des ménages, sous condition de ressources, d'utiliser un véhicule neuf sur une durée minimale de trois ans, contre un loyer modéré. Mis en place au 1^{er} janvier 2024, le dispositif a été interrompu dès la mi-février : 50 000 dossiers avaient déjà été accepté, contre une prévision initiale entre 20 000 et 25 000⁸⁹. Ce dispositif a contribué à dynamiser les immatriculations de véhicules électriques en début d'année 2024.

En dépit du succès du *leasing* social, le budget alloué aux aides à acquisition de véhicules propres n'augmente que marginalement entre 2023 et 2024 (respectivement 1,3 Mrd€ et 1,5 Mrd€)⁹⁰, car les bonus à l'achat d'un véhicule électrique ont été revus à la baisse et conditionnés à un score environnemental pour la fabrication et l'acheminement du véhicule, qui exclut du dispositif notamment les véhicules fabriqués en Chine. Ils ont diminué de 1 000 euros pour l'achat d'une voiture particulière par un ménage aisé ou d'un véhicule utilitaire léger par une personne morale. Le bonus pour l'achat de voitures particulières par des personnes morales a quant à lui été supprimé, tout comme celui pour l'achat de véhicules d'occasion par des particuliers ou des personnes morales⁹¹.

Les seuils d'application du malus relatifs aux émissions de CO₂ sont devenus plus exigeants. Ils ont ainsi concerné plus de véhicules et, en particulier, plus de citadines polyvalentes à la motorisation uniquement thermique, qui sont parmi les modèles les plus achetés en France. Le seuil du malus relatif au poids a également été abaissé, passant de 1,8 à 1,6t⁹². Les taxes annuelles sur les émissions de CO₂ et sur les émissions de polluants

⁸⁴ « Tout savoir sur l'interdiction de l'UE concernant la vente de voitures neuves à essence et diesel à partir de 2035 », *Parlement Européen*, 3 juillet 2023

⁸⁵ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES) sur les immatriculations des voitures particulières en 2024.

⁸⁶ Seux, D., Steinmann, L., « Voiture électrique : "Nous avons besoin d'un peu plus de souplesse dans le calendrier", demande le patron de Renault », *Les Échos*, 22 juillet 2024.

⁸⁷ Guichard, G., « Voitures électriques : la fronde contre les règles CO2 s'intensifie », *Les Échos*, 24 décembre 2024.

⁸⁸ Guichard, G., « Automobile : Bruxelles assouplit les pénalités CO2 sur les constructeurs », *Les Échos*, 3 mars 2025. Voir aussi : « La Commission renforce la compétitivité de l'industrie automobile européenne à l'échelle mondiale », *Commission européenne*, 5 mars 2025.

⁸⁹ « Voitures électriques : fin de la location à 100 euros par mois », *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numériques*, 14 février 2024.

⁹⁰ « Projet annuel de performances. Budget général. Programme 174 : Énergie, climat et après-mines ». Voir les pages 36 et 37 sur les aides à l'acquisition de véhicules propres.

⁹¹ Décret n° 2024-102 du 12 février 2024 relatif aux aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants

⁹² Articles L.421-62 et L.421-75 du Code des impositions sur les biens et les services

atmosphériques sur les véhicules de tourisme utilisés à des fins économiques ont également été alourdies⁹³. Le 31 décembre 2024 constituait par ailleurs la dernière échéance pour la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants⁹⁴. Ces dernières ont pour but d'interdire l'accès et le stationnement aux véhicules sur la base du classement Crit'Air, lié aux émissions polluantes. Elles pourraient avoir un impact sur le marché de l'occasion, en favorisant les modèles les plus récents, qui sont les mieux classés.

La quasi-stagnation de la part et la baisse du nombre des immatriculations électriques relevés par le SDES suggèrent que dans leur ensemble, ces dispositifs de soutien n'ont pas réussi à dynamiser le marché de la voiture électrique en 2024. Ce dernier se présenterait comme très mouvant, que ce soit en matière de tarification des véhicules par les constructeurs ou d'innovations techniques (notamment sur l'autonomie et la vitesse de recharge). Ce contexte d'incertitude sur l'évolution des prix du neuf comme de l'occasion serait susceptible de décourager l'achat⁹⁵.

2 – Dans l'entretien et la réparation comme dans l'ensemble du commerce d'équipements, la hausse des prix compense la baisse des volumes

En 2024, les chiffres d'affaires des secteurs de l'entretien et réparation de véhicules automobiles et du commerce de gros d'équipements automobiles sont en baisse : respectivement -1,5 % et -3,2 % en volume. À l'inverse, celui du commerce de détail d'équipements automobiles est en hausse de 1,9 %, mais ce secteur ne réalise que 22% du chiffre d'affaires du commerce d'équipements automobiles. En valeur, les hausses de prix compensent les baisses de volume, de sorte que le chiffre d'affaires du commerce de gros d'équipement automobile n'enregistre qu'une légère baisse (-0,3 %) tandis que ceux du commerce de détail d'équipements automobiles et de l'entretien et réparation de véhicules automobiles sont en hausse (respectivement +5,0 % et +3,8 %).

Le développement de la voiture électrique aurait un impact baissier sur le volume d'affaires des garagistes. Un véhicule à motorisation 100 % électrique nécessiterait en effet moins d'opérations d'entretien qu'un véhicule à motorisation thermique. L'impact baissier du développement de la voiture électrique sur le volume d'affaires des garagistes serait toutefois encore négligeable car ce type de véhicule ne représente encore qu'une très faible part du parc de voitures particulières. L'un des seuls domaines où le véhicule électrique amènerait un surcroît de volume d'activité est celui des pneumatiques. Les véhicules électriques seraient en moyenne lourds et délivreraient plus de couple, avec un centre de gravité plus bas du fait de la position de la batterie, ce qui entraînerait une plus forte contrainte sur les pneus⁹⁶. Ainsi, il serait plus fréquemment nécessaire d'en changer, pour des modèles spécifiques vendus plus chers, notamment pour absorber les coûts en recherche et développement⁹⁷. Ce produit illustre les adaptations nécessaires des catalogues du commerce d'équipements automobiles, qui réservent une place croissante aux produits spécifiques à la voiture électrique.

Plus généralement, avec la place de plus en plus grande prise par les contrats de *leasing* dans les immatriculations de voitures neuves, les véhicules les plus récents tendent à être exclusivement pris en charge par les réseaux de concessionnaires. Ils échappent ainsi aux unités spécialisées dans l'entretien et la réparation.

A l'opposé, l'augmentation continue de l'âge moyen du parc automobile serait un facteur de croissance du secteur. En effet, les besoins en réparations et pièces détachées augmenteraient avec l'âge des véhicules. Au 1^{er} janvier 2024, l'âge moyen du parc automobile est de 11,2 ans⁹⁸. C'est 0,4 ans de plus qu'au premier janvier 2023 et une augmentation d'un an par rapport au 1^{er} janvier 2020.

L'écart notable entre évolutions en volume et valeur s'explique par une inflation soutenue : +5,5 % dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers, +5,0 % dans l'entretien et la réparation d'autres véhicules automobiles et +3,0 % dans le commerce de gros et le commerce de détail d'équipements automobiles.

⁹³ Muller, P., « Loi de finances pour 2024 : forte hausse des taxes sur l'affectation des véhicules à des fins économiques », *Lefebvre Dalloz*, 29 janvier 2024.

⁹⁴ Article 119 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

⁹⁵ Steinmann, L., « Automobile : pourquoi la voiture électrique donne la migraine aux spécialistes du leasing », *Les Échos*, 15 novembre 2024.

⁹⁶ Lethuillier, Y., « Pneus de voitures électriques : pourquoi s'usent-ils plus vite que ceux des thermiques ? », *Auto-Plus*, 6 octobre 2024.

⁹⁷ Feitz, A., « La voiture électrique, une aubaine pour les fabricants de pneus », *Les Échos*, 29 avril 2021.

⁹⁸ Didou, O., « 39,3 millions de voitures en circulation en France au 1er janvier 2024 », Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Écologique et Solidaire (SDES), 23 septembre 2024.

La hausse des prix est cependant moindre qu'en 2023, où elle était de 8,0 % dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles et atteignait 6,1 % dans le commerce d'équipements automobiles.

3 – Chute du commerce et de la réparation de motocycles en 2024

En 2024, le secteur du commerce et de la réparation de motocycles recule fortement en volume (-7,4 %, après -1,4 % en 2023) et, de façon moins marquée, en valeur (-2,9 %, après +6,2 % en 2023). Les volumes retrouvent ainsi un niveau comparable à celui de 2019. L'inflation reste importante en 2024, à +4,8 %, mais moindre qu'en 2023 (+7,7 %).

Pour les motocyclettes⁹⁹, le marché du neuf bénéficie d'une hausse des immatriculations en 2024 (+2,6 %) tandis que celui de l'occasion décline fortement (-8,4 %)¹⁰⁰. Ce dernier tombe à son plus bas niveau depuis 2018.

Le nombre d'immatriculations de cyclomoteurs¹⁰¹ neufs est en baisse de 10,8 % en 2024. La baisse est encore plus importante sur le marché de l'occasion : -18,5 %. Ce type de véhicule subit la concurrence d'autres modes de locomotion tels que les trottinettes électriques et les vélos à assistance électrique.

Le marché du deux roues est sans doute dépendant aussi des conditions météorologiques, et les niveaux de pluie très élevés de l'année 2024, qui la classent parmi les dix années les plus pluvieuses depuis 1959¹⁰², ont pu décourager les acheteurs potentiels.

Encadré 3 : Révision du chiffre d'affaires des secteurs du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation automobile s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année sur l'autre, notamment lors des restructurations.

Les résultats de l'année 2022, définitifs, sont issus de l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFiP et des résultats d'enquête (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par produit, qui détermine le secteur d'activité principale des unités).

Les évolutions des chiffres d'affaires pour les années 2023 et 2024 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indice de chiffre d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Évolution des chiffres d'affaires des secteurs du commerce et de la réparation d'automobiles

	Dates de publication des rapports	En volume							En valeur						
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
base 2020	juin 2025						+ 8,6 (sd)	- 3,1 (p)						+ 14,1 (sd)	- 1,4 (p)
	décembre 2024					+ 0,5 (def)	+ 8,6 (pr)						+ 5,9 (def)	+ 14,1 (pr)	
	juin 2024					- 1,3 (sd)	+ 8,5 (p)						+ 4,0 (sd)	+ 13,9 (p)	
	décembre 2023			- 10,0 (def)	+ 13,2 (def)	- 1,4 (p)					- 9,2 (def)	+ 14,3 (def)	+ 4,0 (p)		
base 2014	décembre 2022			- 9,4 (def)	+ 12,5 (pr)						- 9,5 (def)	+ 12,6 (pr)			
	juin 2022			- 11,6 (sd)	+ 11,4 (p)						- 10,7 (sd)	+ 12,5 (p)			
	décembre 2021*		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)						+ 5,6 (sd)	- 10,8 (p)				
	juin 2021		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)						+ 5,6 (sd)	- 10,8 (p)				
	décembre 2020	+ 2,7 (def)	+ 4,5 (pr)						+ 4,2 (def)	+ 5,6 (pr)					
	juin 2020	+ 3,2 (sd)	+ 4,4 (p)						+ 4,8 (sd)	+ 5,6 (p)					

*Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020. (def) données définitives ; (sd) données semi-définitives ; (p) données provisoires ; (pr) données provisoires révisées

Source : Insee – Comptes du commerce

⁹⁹ Véhicule à deux roues dont la cylindrée dépasse les 50 cm³.

¹⁰⁰ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Écologique et Solidaire (SDES).

¹⁰¹ Véhicule à deux ou trois roues dont la cylindrée ne dépasse pas les 50 cm³.

¹⁰² « Bilan climatique 2024 en France », *Météo France*, 7 janvier 2025.

CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES

En 2024, les créations d'entreprises repartent à la hausse dans le commerce et l'artisanat commercial, progressant de +6,3 % après une légère baisse en 2023 (-1,0%). Fin 2022¹⁰³, la France comptait 5,5 millions d'entreprises, dont 787 000 entreprises commerciales et 41 000 entreprises d'artisanat commercial. Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles enregistrent une forte progression des créations (+19,1 %), nettement supérieure à celle de 2023 (+7,6 %). Le commerce de détail affiche également une hausse (+5,3 %), légèrement plus marquée que l'année précédente (+4,6 %). À l'inverse, le commerce de gros reste en repli (-5,7 %), mais ce repli est nettement moins prononcé qu'en 2023 (-24,1 %).

Cette hausse globale en 2024 des créations d'entreprises est portée par le dynamisme des immatriculations de micro-entrepreneurs¹⁰⁴ et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+8,4%). Dans l'ensemble du commerce et de l'artisanat commercial, la part des immatriculations de micro-entrepreneurs dans les créations d'entreprises atteint désormais 60 %. Les créations dans les autres catégories d'entreprises repartent légèrement à la hausse (+1,9 %), portées par les SAS, les seules à enregistrer une progression (+12,8 %), tandis que les créations de SARL et d'entreprises individuelles reculent respectivement de 16,1 % et 2,7 %.

Depuis 2021, la tendance reste cependant orientée à la baisse pour les créations d'entreprises, pour les micro-entrepreneurs et de façon plus atténuée pour les autres formes juridiques.

Les défaillances d'entreprises augmentent de nouveau dans le commerce en 2024 (+14,5 %) mais moins rapidement qu'en 2023 (+31,9 %). La progression des défaillances depuis 2022 marque une rupture de tendance après huit années consécutives de baisse, notamment pendant les années de crise sanitaire. En 2024, le nombre de défaillances s'élève à 13 800, soit un niveau proche de celui de 2015.

Avertissement : depuis janvier 2022, les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové. Une rétopolation a été effectuée jusqu'en 2012. En particulier, les créations d'entreprises individuelles de vente à domicile sont désormais incluses et il en résulte un relèvement en niveau des créations d'entreprises par rapport à la méthode antérieure.

1 – Les créations d'entreprises rebondissent dans le commerce et l'artisanat commercial

- **L'ensemble des créations d'entreprises (y compris micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile) augmentent fortement dans le commerce et la réparation automobile et l'artisanat commercial**

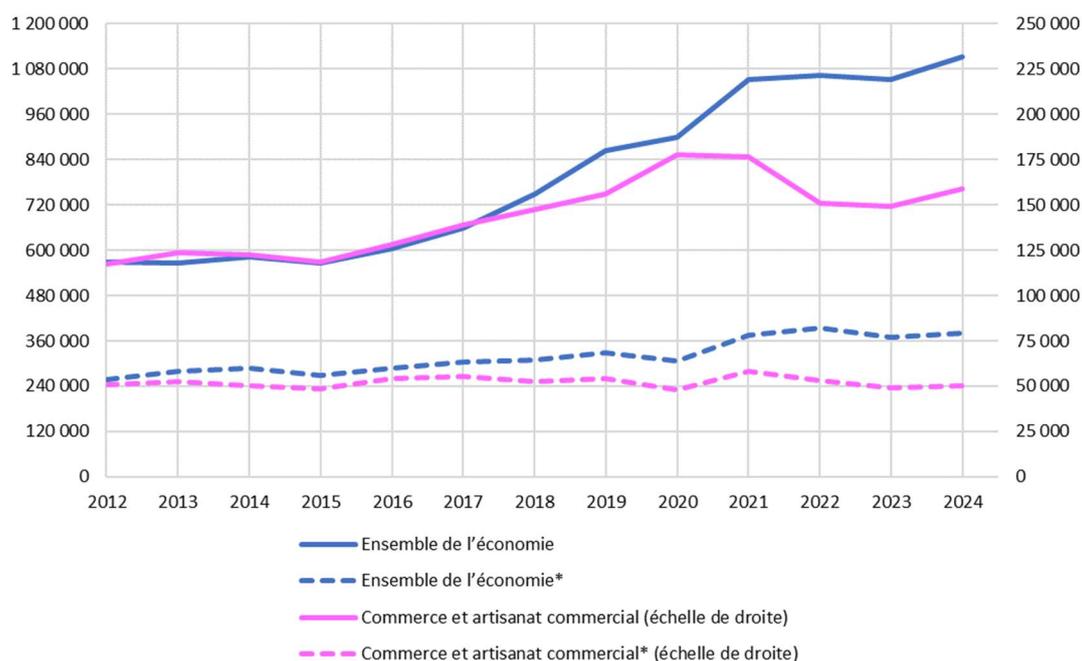
En 2024, l'ensemble des créations d'entreprises repartent à la hausse dans le commerce et l'artisanat commercial, progressant de 6,3 % après une légère baisse en 2023 (-1,0 %). Une dynamique similaire est observée à l'échelle de l'ensemble de l'économie, où les créations augmentent de 5,7 %, après un recul modéré en 2023 (-1,0 %).

Au total, 158 700 entreprises ont vu le jour dans les secteurs du commerce et de l'artisanat commercial en 2024, contre 149 300 l'année précédente. Presque deux sur trois appartiennent au commerce de détail, où les créations sont de nouveau en progression en 2024 (+5,3% après 4,6% en 2023). Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles enregistrent une forte progression (+19,1 %), encore supérieure à celle de 2023 (+7,6 %). L'artisanat commercial connaît également une forte reprise des créations en 2024 (+25,0 %) contrastant avec la baisse enregistrée en 2023 (-9,4 %). Le nombre de créations y reste cependant très modeste à l'échelle de l'ensemble du commerce. Enfin, les créations d'entreprises sont de nouveau en repli dans le commerce de gros (-5,7 %), de façon cependant moins prononcée qu'en 2023 (-24,1 %) et 2022 (-11,5 %).

¹⁰³ Les stocks d'unités de 2023 et 2024 ne sont pas disponibles au moment de l'écriture de ce rapport.

¹⁰⁴ Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprises allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions portant notamment sur un plafond de chiffre d'affaires.

Graphique 9 : Créations d'entreprises de 2012 à 2024



* Hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Tableau 5 : Créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2020	2021	2022	2023	2024	Nombre de créations en 2024
Commerce de détail	14,9	-4,8	-18,4	4,6	5,3	103 164
Commerce de gros	16,1	7,4	-11,5	-24,1	-5,7	21 664
Commerce et réparation d'automobiles	7,2	7,7	-2,4	7,6	19,1	30 514
Total commerce	14,0	-1,0	-14,8	-0,8	6,0	155 342
Artisanat commercial	-0,4	27,6	0,9	-9,4	25,0	3 326
Total commerce et artisanat commercial	13,8	-0,6	-14,6	-1,0	6,3	158 668
Ensemble de l'économie française	4,1	16,7	1,1	-1,0	5,7	1 111 238

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

- **Les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile accélèrent**

En 2024, les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles dans la vente à domicile poursuivent sur le rebond de 2023, accélérant même (+8,4 % contre +2,6 % l'année précédente). Un total de 108 600 immatriculations est ainsi enregistré cette année. Cette dynamique se retrouve dans l'ensemble de l'économie, bien que dans une moindre mesure (+6,9 % après +2,0 % en 2023).

Dans le commerce, les tendances varient selon les secteurs. Les immatriculations se stabilisent presque dans la vente à domicile (-0,4 %) après trois baisses successives très marquées. Elles continuent de se contracter significativement dans le commerce de gros mais moins fortement qu'en 2023 (-12,0 % après -30,0 %).

À l'inverse, les créations restent dynamiques dans le commerce de détail hors vente à domicile, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'en 2023 (+11,8 % après +24,7 %). Le commerce et la réparation d'automobiles et de

motocycles poursuit également sa progression, de façon même légèrement plus marquée qu'en 2023 (+19,4 % après +18,8 %).

Dans l'ensemble du commerce et de l'artisanat commercial, la part des immatriculations de micro-entrepreneurs dans les créations d'entreprises atteint 60 % en 2024 (après 57 % en 2023 et 50 % en 2022). Elle s'était effritée entre 2014 (47 %) et 2017 (33 %) après la fusion fin 2014 du régime d'auto-entrepreneur au sein de la micro-entreprise par la loi Pinel¹⁰⁵ puis avait crû à nouveau à partir de 2018 à la suite de nouvelles évolutions législatives (en particulier, le doublement des plafonds de chiffre d'affaires¹⁰⁶ intervenu le 1^{er} janvier 2018 et l'exonération partielle de cotisations sociales des trois premières années d'activité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019¹⁰⁷). Depuis lors, la part des micro-entrepreneurs dans les créations a progressé chaque année, à l'exception de 2021 (46 % après 47 % en 2020).

La part des créations d'entreprises individuelles de la vente à domicile s'établit à 11 % en 2024, après un pic à 27 % en 2020 en lien avec la baisse d'activité générale relative à la crise sanitaire. Les créations d'entreprises individuelles de la vente à domicile ne cessent de décroître depuis lors.

Tableau 6 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2020	2021	2022	2023	2024	Nombre d'immatriculations en 2024
Commerce de détail hors vente à domicile	27,2	-7,2	-3,2	24,7	11,8	59 897
Vente à domicile	25,5	-19,2	-41,4	-25,8	-0,4	16 968
Commerce de gros	32,6	3,7	-14,1	-30,0	-12,0	10 230
Commerce et réparation d'automobiles	30,7	2,5	-0,5	18,8	19,4	19 965
Total commerce	27,7	-9,1	-17,5	2,5	8,2	107 060
Artisanat commercial	8,7	26,7	10,0	16,1	28,1	1 583
Total commerce et artisanat commercial	27,5	-8,9	-17,2	2,6	8,4	108 643
Ensemble de l'économie française	11,0	13,7	-0,9	2,0	6,9	730 082

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

- **Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile : les SAS progressent sensiblement**

En 2024, hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, les créations d'entreprises repartent à la hausse dans le commerce et l'artisanat commercial (+1,9 % après -7,5 %). Elles se redressent également dans l'ensemble de l'économie (+3,4 % après -6,1 %).

Après deux années de baisses marquées, ces créations rebondissent très fortement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+18,6 %) ainsi que dans l'artisanat commercial (+22,3 %), et se stabilisent dans le commerce de gros (+0,7 %). Elles continuent en revanche de se replier dans le commerce de détail (-4,0 %).

¹⁰⁵ En effet, le régime de la micro-entreprise impose des obligations nouvelles, dont celle de s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers pour les artisans, ou encore d'avoir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle. Il supprime également des exonérations de taxes dont bénéficiaient auparavant les auto-entrepreneurs (cotisation foncière des entreprises et taxe pour frais de chambre consulaire).

¹⁰⁶ La loi de finances pour 2018 fait passer le plafond de chiffre d'affaires à ne pas dépasser pour bénéficier du statut de micro-entrepreneur de 82 800 € à 170 000 € pour les activités commerciales.

¹⁰⁷ Cette exonération a été réduite dans son champ et dans sa durée en 2020

Tableau 7 : Créations d’entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2020	2021	2022	2023	2024	Nombre de créations en 2024
Commerce de détail	-15,5	28,6	-11,3	-1,4	-4,0	26 299
Commerce de gros	-1,3	12,7	-8,0	-17,0	0,7	11 434
Commerce et réparation d'automobiles	-16,3	15,7	-5,1	-8,6	18,6	10 549
Total commerce	-12,1	21,6	-9,3	-6,9	1,3	48 282
Artisanat commercial	-4,4	28,0	-3,6	-23,8	22,3	1 743
Total commerce et artisanat commercial	-11,8	21,8	-9,1	-7,5	1,9	50 025
Ensemble de l'économie française	-7,1	22,5	4,7	-6,1	3,4	381 156

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

En termes de formes juridiques (toujours à l’exception des micro-entrepreneurs et des entreprises individuelles de la vente à domicile), les SAS sont les seules formes juridiques à enregistrer une progression (+12,8 %), tandis que les SARL et les entreprises individuelles reculent respectivement de 16,1 % et 2,7 %.

Cette dynamique des SAS est particulièrement marquée dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motocycles (+24,0 %), surpassant la croissance des SARL (+14,9 %) et contrastant avec le repli des entreprises individuelles (-10,3 %). La préférence pour la création en SAS se renforce également dans le commerce de détail, où les SAS progressent de 11,1 %, tandis que les SARL chutent fortement (-25,6 %) et que les entreprises individuelles reculent légèrement (-2,6 %). Dans le commerce de gros, la hausse des SAS est plus modérée (+5,5 %) mais reste supérieure à celle des entreprises individuelles (+3,9 %), alors que les SARL y enregistrent une nette baisse (-14,2 %).

Dans l’ensemble du commerce et de l’artisanat commercial, la part des entreprises individuelles dans les créations d’entreprises (hors vente à domicile et hors micro-entrepreneurs) se stabilise en 2024, à 11 %, comme en 2023. Cette stabilité intervient après une forte tendance baissière observée sur la dernière décennie (32 % en 2012).

Tableau 8 : Créations d'entreprises en 2023 par forme juridique, nombre et évolution (en %)

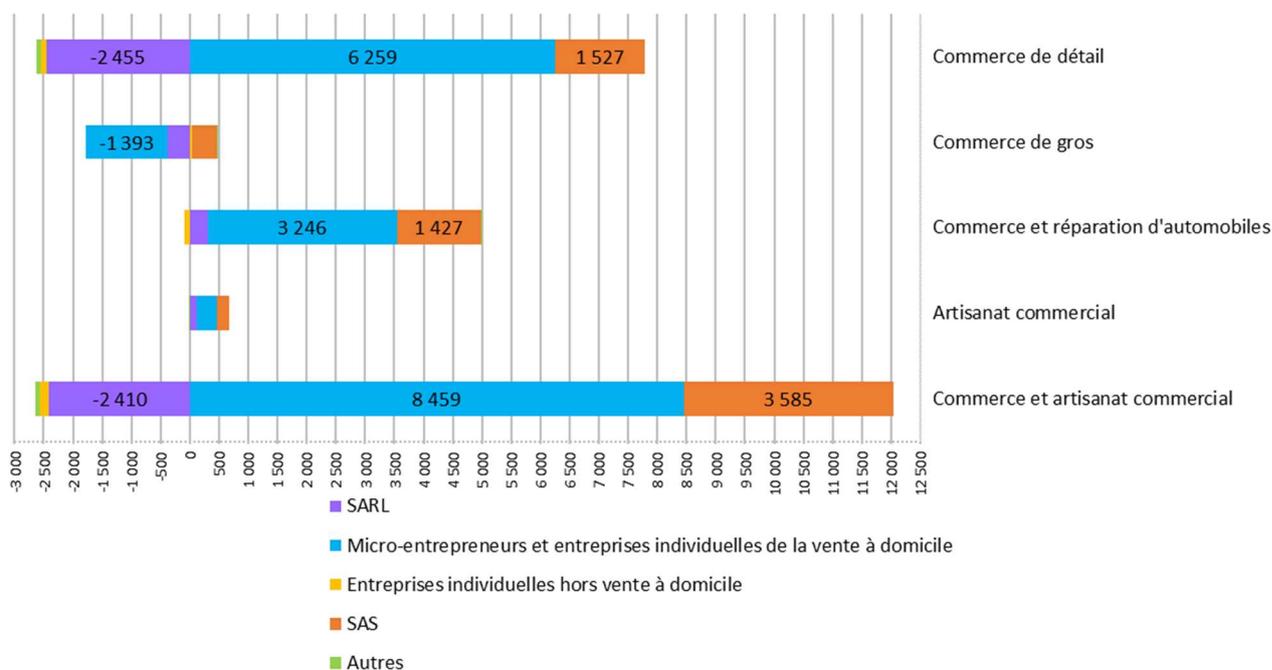
Secteurs d'activité	Nombre de créations d'entreprises en 2024				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	76 865	3 555	7 150	15 263	331
Commerce de gros	10 230	903	2 334	8 118	79
Commerce et réparation d'automobiles	19 965	749	2 389	7 379	32
Total commerce	107 060	5 207	11 873	30 760	442
Artisanat commercial	1 583	128	705	902	8
Total commerce et artisanat commercial	108 643	5 335	12 578	31 662	450
Ensemble de l'économie française	730 082	96 592	73 012	194 432	17 120

Secteurs d'activité	Evolution 2024/2023 (en %)				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	8,9	-2,6	-25,6	11,1	-19,3
Commerce de gros	-12,0	3,9	-14,2	5,5	11,3
Commerce et réparation d'automobiles	19,4	-10,3	14,9	24,0	14,3
Total commerce	8,2	-2,8	-17,6	12,3	-13,2
Artisanat commercial	28,1	0,0	20,5	29,8	-52,9
Total commerce et artisanat commercial	8,4	-2,7	-16,1	12,8	-14,4
Ensemble de l'économie française	6,9	-2,1	-0,1	9,5	-11,2

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Graphique 10 : Variations du nombre de créations d'entreprises selon la catégorie juridique entre 2023 et 2024



Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Lecture : En 2024, il y a eu 8 459 micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile immatriculés en plus par rapport à 2023 dans le commerce et l'artisanat commercial.

2 – Les défaillances augmentent de nouveau en 2024 mais moins fortement qu'en 2023

Définition d'une défaillance : la notion de défaillance ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise).

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

À noter que les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie seulement de l'ensemble des cessations d'entreprises, partie variable avec le temps et le secteur d'activité (entre 10 et 20 %).

Les défaillances d'entreprises augmentent de nouveau dans le commerce en 2024 (+14,5 %) mais moins fortement qu'en 2022 (+54,6 %) et en 2023 (+31,9 %). Le nombre de défaillances dans le secteur s'élève ainsi à 13 800 en 2024. Cette hausse ainsi que celles intervenues en 2022 et 2023 font suite à près de huit années consécutives de baisse, notamment aux baisses intervenues en 2020 (-39,0 %) et 2021 (-12,8 %).

Dans le commerce comme dans l'ensemble de l'économie, les défaillances d'entreprises ont fortement reculé durant la crise sanitaire en raison des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement. On assisterait depuis 2022 à un mouvement de rattrapage : en 2023, dans le commerce, le nombre de défaillances est supérieur à celui de 2019 de 8,4 %, et en 2024, de 24,1 %.

En 2024, les défaillances d'entreprises augmentent plus dans le commerce de gros (+23,9 %) que dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+15,4 %) et que dans le commerce de détail (+11,3 %).

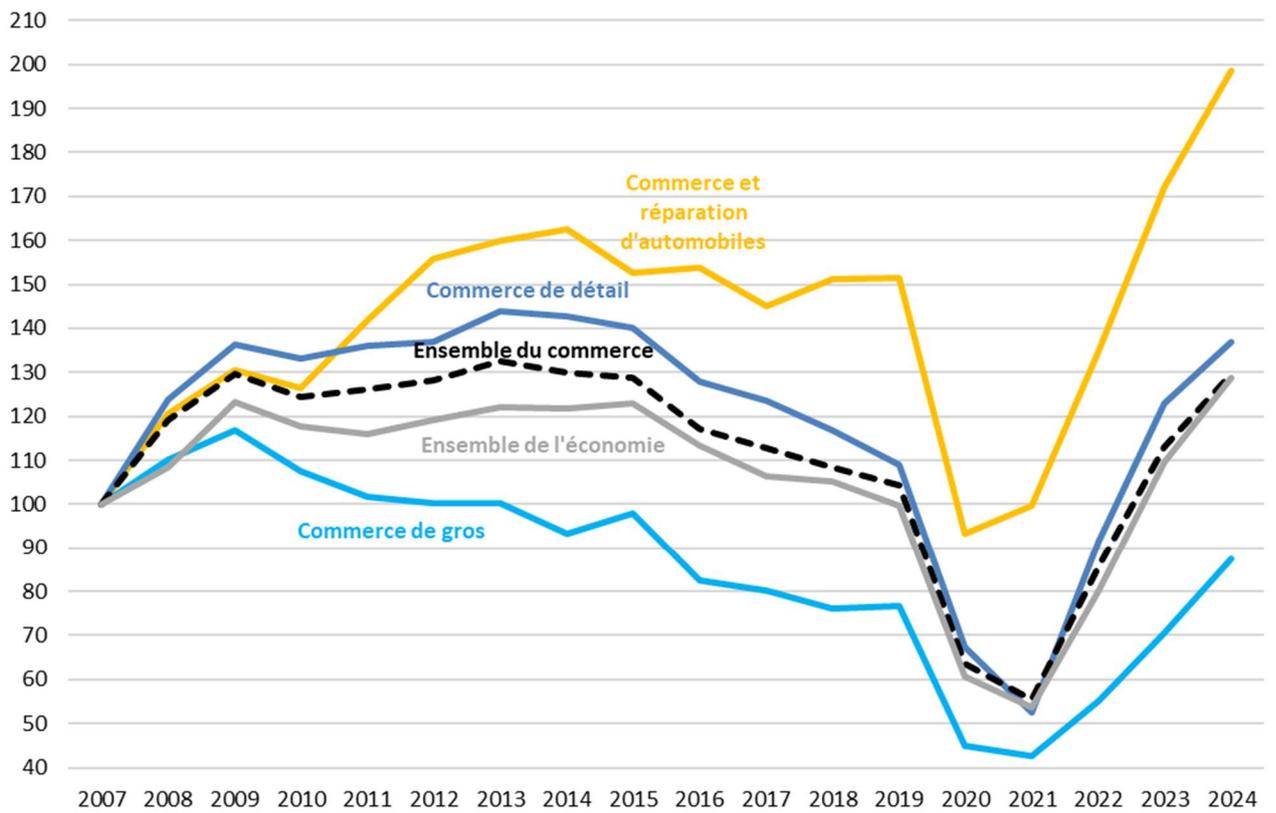
Tableau 9 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2020	2021	2022	2023	2024	Nombre de défaillances en 2024
Commerce de détail	-38,2	-21,8	73,9	34,6	11,3	8 253
Commerce de gros	-41,4	-5,0	29,2	28,1	23,9	2 885
Commerce et réparation d'automobiles	-38,4	6,7	35,4	27,6	15,4	2 685
Total commerce	-39,0	-12,8	54,6	31,9	14,5	13 823
Ensemble de l'économie française	-39,0	-11,6	49,5	36,5	17,4	66 088

Champ : France entière

Source : Banque de France, données brutes

Graphique 11 : Défaillances d'entreprises de 2007 à 2024 (base 100 en 2007)



Champ : France entière
Source : Banque de France

CHAPITRE VI : EMPLOI

À la fin de l'année 2024, 3,9 millions de personnes travaillent dans les secteurs commerciaux¹⁰⁸, quel que soit leur statut d'emploi (salariés des entreprises de ces secteurs, intérimaires en mission dans l'une de ces entreprises, non-salariés).

Parmi ces personnes, 3,5 millions sont des salariés (y compris intérimaires). Cet emploi salarié total diminue de 0,3 % en 2024 (-10 000 emplois), alors qu'il progresse très légèrement dans l'ensemble du tertiaire marchand (+0,1 % soit +11 400 emplois). La baisse est plus forte dans le commerce de gros (-1,0 % soit -10 900 emplois) que dans le commerce de détail (-0,3 % soit -6 600 emplois). Au contraire, le nombre total de salariés y compris intérimaires augmente dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+1,7 % soit + 7 500 emplois).

Hors intérimaires, 3,4 millions de salariés travaillent fin 2024 dans les secteurs commerciaux. Parmi eux, 56 % exercent dans le commerce de détail et 31% dans le commerce de gros. L'emploi salarié hors intérim du commerce recule de 0,2 % au cours de l'année 2024 (soit 6300 salariés), après +0,5 % en 2022 et +0,4 % en 2023. Cette baisse des effectifs salariés est concentrée sur le deuxième trimestre (-0,2 % au cours de ce trimestre et stabilité au cours des autres trimestres). Elle contraste avec la progression du tertiaire marchand hors intérim (+0,2 % en 2024), toutefois moins forte que l'année précédente (+0,8 %). L'emploi salarié hors intérim se replie de 0,9 % dans le commerce de gros (-9 900 salariés) et de 0,2 % dans le commerce de détail (-4 000 salariés). À l'opposé, il s'accroît de 1,7 % dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+7 600 salariés).

À la fin de l'année 2024, le nombre d'intérimaires s'établit à 66 000 dans le commerce. Il recule de 5,3 % en 2024 (-3 700 intérimaires), selon un rythme équivalent au tertiaire marchand (-5,6 % soit -17 800 intérimaires). La diminution du nombre d'intérimaires dans le commerce ne concerne que les deuxième et quatrième trimestres (-5,4 % au cours de chacun de ces trimestres). Le recours à l'intérim fléchit fortement dans le commerce de détail (-9,3 % soit -2 600 intérimaires) et, dans une moindre mesure, dans le commerce de gros (-2,8 % soit -1 000 intérimaires) et dans le commerce et la réparation d'automobiles (-2,0 % soit -100 intérimaires).

Fin 2022, l'emploi non salarié du commerce est estimé à 429 000 personnes. Il diminue de 1,4 % en 2022 (-6 200 non-salariés) après une hausse en 2021 (+2,6 %, soit +10 800 non-salariés). La diminution est plus forte dans le commerce de détail (-1,8 % soit -5 100 non-salariés). Dans le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, la baisse est de même ampleur (-0,7 % soit -600 non-salariés dans le commerce de gros et -500 dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles).

Cette diminution de l'emploi non salarié commercial ne concerne que les non-salariés hors micro-entrepreneurs, tandis que l'emploi non salarié des micro-entrepreneurs ne fait que ralentir.

Avertissement sur les sources : les sources statistiques exploitées dans ce chapitre sont multiples et ne sont pas toutes disponibles aux mêmes dates.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir des déclarations des entreprises aux Urssaf. Elles sont diffusées deux mois et demi après la fin du trimestre. Les données des estimations trimestrielles d'emploi salarié ont été complétées par celles du dispositif statistique Epure, également fondé sur les déclarations des entreprises aux Urssaf, afin d'estimer l'évolution conjoncturelle de l'emploi salarié à un niveau fin.

L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

L'estimation de l'emploi non salarié annuel est réalisée par l'Insee¹⁰⁹ à partir de données fournies par l'Acoss¹¹⁰. L'estimation de l'emploi non salarié de l'année N est disponible à la fin de l'année N+2.

¹⁰⁸ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

¹⁰⁹ Base non-salariés, Estimations d'emploi

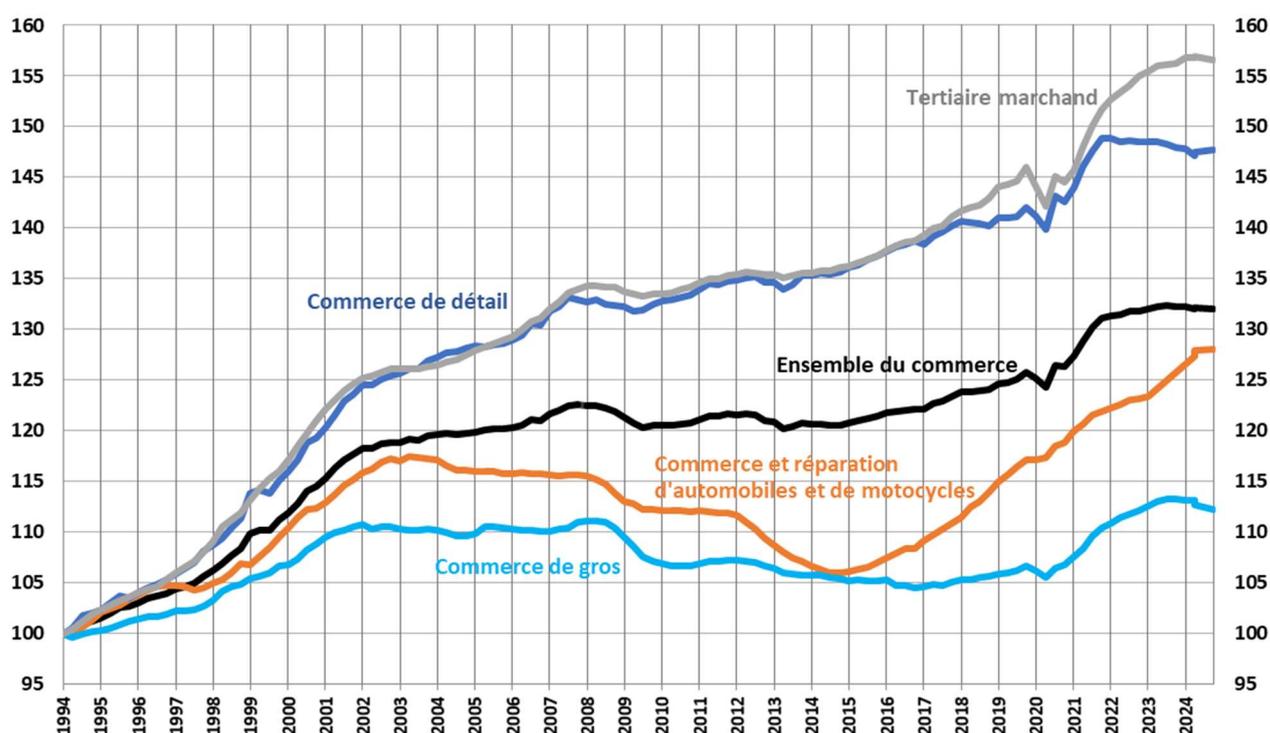
¹¹⁰ Agence centrale des organismes de sécurité sociale

1 – L’emploi salarié hors intérim du commerce diminue au cours de l’année 2024, avec une perte de 6 300 emplois

Au cours de l’année 2024, l’emploi salarié hors intérim du commerce diminue de 0,2 %. Le secteur perd 6 300 emplois salariés en un an après en avoir gagné 13 300 pendant l’année 2023 (+0,4 %).

Dans l’ensemble du tertiaire marchand (hors intérim), au contraire, l’emploi salarié croît de +0,2 % en un an : il gagne 29 400 emplois, soutenu notamment par la hausse de l’emploi salarié dans le secteur de l’hébergement et restauration (+1,8 %).

Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1^{er} trimestre 1994)



Champ : France (hors Mayotte).

Source : Insee, estimations trimestrielles d’emploi corrigées des variations saisonnières.

Note de lecture : À la fin l’année 2024, l’emploi salarié hors intérim du commerce est supérieur de 32% à son niveau de la fin du premier trimestre 1994.

• Augmentation dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motos

Au cours de l’année 2024, l’emploi salarié hors intérim augmente de 1,7 % dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motos. Ce secteur compte ainsi 7 600 salariés de plus en un an. Tous les trimestres sont concernés par une hausse. Elle est la plus importante au cours du deuxième trimestre (+0,7 %).

Le secteur de l’entretien et de la réparation de véhicules automobiles légers contribue principalement à cette dynamique (+3,8 % soit +5 600 emplois).

• Baisse marquée dans le commerce de gros

L’emploi salarié hors intérim du commerce de gros baisse en 2024 (-0,9 % soit une perte de 9 900 salariés). Tous les trimestres sont concernés sauf le deuxième où l’emploi est stable.

Le commerce de gros de bois et matériaux de construction contribue le plus à cette diminution (-2,7 % soit -2 500 emplois).

- **Recul dans le commerce de détail**

L'emploi salarié hors intérim diminue dans le commerce de détail en 2024 (-0,2 %). Le secteur perd ainsi 4 000 emplois après en avoir perdu 6 600 en 2023 (-0,3 %). Seul le premier semestre est concerné par une baisse.

Jusqu'à fin 2016, l'emploi salarié dans le commerce de détail évoluait au même rythme que l'emploi salarié du tertiaire marchand (hors intérim). Il évolue moins vite depuis, en dehors de l'année 2020 où il augmente dans le commerce de détail malgré la crise sanitaire alors qu'il se contracte dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand. Parallèlement à ce décrochage, la composition de l'emploi salarié du commerce de détail évolue depuis 2016, avec une baisse des effectifs commerciaux au contact du client et une hausse des emplois de logistique et de libre-service¹¹¹.

Le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé contribue le plus à cette diminution (-3,2 % soit -4 900 emplois).

Tableau 10 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024	Part en 2024 (en %)
Commerce de détail	1 830	1 910	1 905	1 898	1 894	10,8
Commerce de gros	1 003	1 036	1 053	1 063	1 053	6,0
Commerce et réparation d'automobiles	411	421	425	435	442	2,5
Total Commerce	3 243	3 367	3 383	3 396	3 390	19,4
Tertiaire marchand	11 669	12 245	12 512	12 618	12 647	72,4
Secteurs principalement marchands	16 359	17 026	17 328	17 457	17 467	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2024, le commerce de détail compte 1,894 million de salariés hors intérim. C'est 10,8 % de l'emploi salarié hors intérim des secteurs principalement marchands.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 11 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024	Variation en 2024 (en milliers)
Commerce de détail	0,4	4,4	-0,2	-0,3	-0,2	-4,0
Commerce de gros	0,2	3,3	1,6	1,0	-0,9	-9,9
Commerce et réparation d'automobiles	1,5	2,6	1,0	2,2	1,7	7,6
Total Commerce	0,5	3,8	0,5	0,4	-0,2	-6,3
Tertiaire marchand	-1,0	4,9	2,2	0,8	0,2	29,4
Secteurs principalement marchands	-0,6	4,1	1,8	0,7	0,1	10,1

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : Au cours de l'année 2024, l'emploi salarié hors intérim dans le commerce de gros diminue de 0,9 %, soit 9,9 milliers d'emplois.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

2 – L'emploi intérimaire se replie dans le commerce en 2024

Fin 2024, le commerce emploie 66 000 intérimaires, soit 1,9 % de l'ensemble de ses salariés. Ce recours à l'intérim est modéré par comparaison avec d'autres secteurs comme la construction, dans laquelle 8,0 % des salariés sont intérimaires. Il est légèrement inférieur à la moyenne du tertiaire marchand (2,3 %). Un peu plus de

¹¹¹ Voir G. Arion, « Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016 », Insee Première n°1966, septembre 2023.

la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,3 % fin 2024) peut être relié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 12 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024	Part en 2024 (en %)
Commerce de détail	28	31	34	28	25	3,7
Commerce de gros	35	42	40	37	36	5,3
Commerce et réparation d'automobiles	3	5	5	5	5	0,8
Total Commerce	67	78	79	70	66	9,7
Tertiaire marchand	306	348	342	318	300	44,2
Secteurs principalement marchands	701	782	772	720	679	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2024, le commerce de gros emploie 36 000 intérimaires.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 13 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024	Variation en 2024 (en milliers)
Commerce de détail	5,5	11,6	7,5	-18,4	-9,3	-2,6
Commerce de gros	-9,7	18,6	-5,8	-6,9	-2,8	-1,0
Commerce et réparation d'automobiles	-39,1	33,8	9,7	2,1	-2,0	-0,1
Total Commerce	-6,4	16,5	0,5	-11,3	-5,3	-3,7
Tertiaire marchand	-4,6	13,8	-1,8	-7,1	-5,6	-17,8
Secteurs principalement marchands	-6,4	11,5	-1,2	-6,8	-5,6	-40,5

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

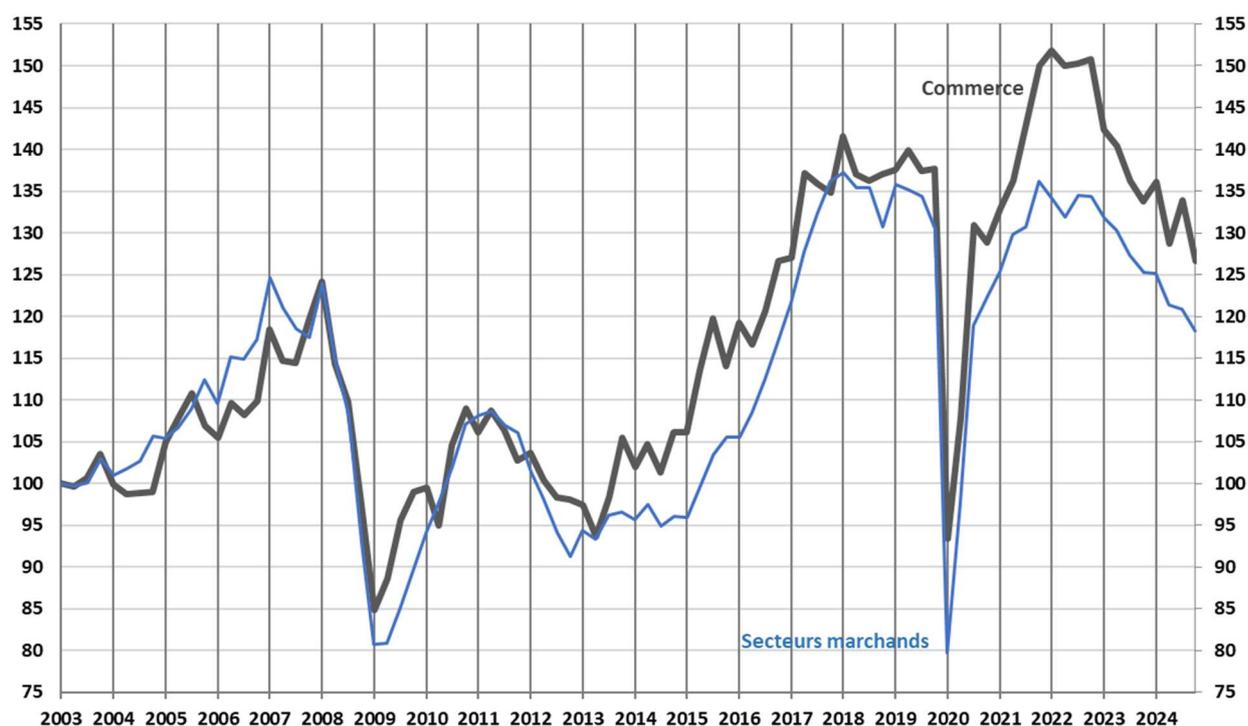
Note de lecture : Au cours de l'année 2024, l'intérim dans le commerce et la réparation d'automobiles diminue de 2,0 %.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

L'intérim poursuit son recul dans le commerce au cours de l'année 2024 (-5,3 %) mais avec un rythme moins élevé qu'en 2023 (-11,3 %). Le recours à l'intérim fléchit fortement dans le commerce de détail (-9,3 % soit -2 600 intérimaires) et, dans une moindre mesure, dans le commerce de gros (-2,8 % soit -1 000 intérimaires) et dans le commerce et la réparation d'automobiles (-2,0 % soit -100 intérimaires).

Seuls les deuxième et quatrième trimestres de 2024 sont concernés par une baisse (-5,4 % au cours de chacun d'eux).

Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1^{er} trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : À la fin de l'année 2024, l'emploi intérimaire dans le commerce est supérieur de 27 % à son niveau de la fin du premier trimestre 2003.

L'emploi salarié total (y compris intérim) diminue ainsi de 0,3 % au cours de l'année 2024 (-10 000 salariés et intérimaires) dans le commerce. Au contraire, il progresse très légèrement dans le tertiaire marchand (+0,1 % soit +11 400 salariés et intérimaires).

3 – En 2022, l'emploi non salarié commercial recule

- **Le commerce compte 6 200 non-salariés de moins en 2022**

Fin 2022¹¹², l'ensemble de l'emploi non salarié du commerce (y compris micro-entrepreneurs) est estimé à 428 600 personnes. Il diminue de 1,4 % en 2022 (-6 200 non-salariés) après une hausse en 2021 (+2,6 %, soit +10 800 non-salariés). La diminution est plus forte dans le commerce de détail (-1,8 % soit -5 100 non-salariés). Dans le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, la baisse est de même ampleur (-0,7 % soit -600 non-salariés dans le commerce de gros et -500 dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles). Toutefois, dans certains secteurs commerciaux, les effectifs non salariés totaux augmentent : le commerce de gros de combustibles et de produits annexes (+28,6 %), les centrales d'achat alimentaires (+18,5 %), la vente à distance sur catalogue général (+16,6 %) ou encore le commerce de gros non spécialisé (+10,5 %).

Cette diminution de l'emploi non salarié total du commerce ne concerne que les non-salariés hors micro-entrepreneurs, pour lesquels le secteur compte 6 900 non-salariés de moins en 2022 (-2,5 %). Cette baisse est plus marquée dans le commerce de détail (-2,9 %) que dans le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-1,9 % pour chacun de ces deux secteurs).

¹¹² Les données d'emploi non salarié ne font pas l'objet d'une estimation conjoncturelle et sont donc disponibles plus tardivement que les données d'emploi salarié.

Tableau 14 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteur d'activité	2020	2021	2022	2021/2020 (en %)	2022/2021 (en %)
Agriculture	356,7	350,9	343,9	-1,6	-2,0
Industrie	155,5	166,2	170,0	6,9	2,3
Construction	366,6	385,7	392,2	5,2	1,7
Tertiaire marchand	1 626,6	1 736,2	1 773,8	6,7	2,2
dont Commerce	423,9	434,8	428,6	2,6	-1,4
Commerce de détail	281,4	287,3	282,2	2,1	-1,8
Commerce de gros	78,2	81,0	80,4	3,5	-0,7
Commerce & réparation d'automobiles	64,3	66,5	66,0	3,4	-0,7
Tertiaire non marchand	551,7	578,2	595,0	4,8	2,9
Emploi non salarié total	3 057,1	3 217,2	3 275,0	5,2	1,8

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle d'après base non-salariés

• La croissance des micro-entrepreneurs ralentit fortement en 2022

Depuis la création du régime de l'auto-entrepreneur¹¹³ en 2009, fusionné à partir de 2015 avec celui du micro-entrepreneur, les effectifs des micro-entrepreneurs actifs¹¹⁴ du commerce progressent rapidement. Ils sont près de 164 200 fin 2022. Près de deux tiers d'entre eux exercent dans le commerce de détail.

En 2022, la croissance du nombre de micro-entrepreneurs du commerce ralentit fortement (+0,4 % après +9,9 %, soit +700 micro-entrepreneurs). Ce ralentissement fait suite à un fort dynamisme débuté en 2018, dû notamment au doublement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit à ce régime.

Le nombre de micro-entrepreneurs ralentit davantage dans le commerce de gros (+1,1 % après 13,6 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+1,4 % après +11,4 %) que dans le commerce de détail (0,0 % après +8,5 %). Les secteurs fins contribuant le plus à la hausse du nombre de micro-entrepreneurs commerciaux sont la vente à distance sur catalogue spécialisé (+15,0 % soit + 1 800 micro-entrepreneurs) et l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+5,6 % soit +600 micro-entrepreneurs).

Tableau 15 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteurs d'activité	2020	2021	2022	2021/2020 (en %)	2022/2021 (en %)
Commerce de détail	99,3	107,8	107,8	8,5	0,0
Commerce de gros	29,0	33,0	33,3	13,6	1,1
Commerce et réparation d'automobiles	20,4	22,7	23,0	11,4	1,4
Total Commerce	148,7	163,5	164,2	9,9	0,4

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle et par régime d'après base non-salariés

Fin 2022, quatorze ans après la création du régime de l'auto-entrepreneur, les micro-entrepreneurs représentent 38 % des non-salariés du commerce. Cette proportion est la plus élevée dans le commerce de gros (41 %). Elle est plus faible dans le commerce de détail (38 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (35 %).

¹¹³ Régime mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1er janvier 2009. La loi Pinel du 18 juin 2014 entrée en vigueur le 19 décembre 2014 réforme ces dispositions et réalise la fusion du régime de l'auto-entrepreneur avec celui du micro-entrepreneur. On continue à utiliser l'appellation d'auto-entrepreneur lorsque l'immatriculation précède 2015.

¹¹⁴ Ne sont comptabilisés ici que les micro-entrepreneurs présumés actifs. Un micro-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il a déclaré un chiffre d'affaires strictement positif sur l'année ou, pour un micro-entrepreneur nouvellement affilié, au cours des 4 trimestres suivant son assujettissement, soit éventuellement l'année suivante.

Tableau 16 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %)

Secteurs d'activité	2020	2021	2022
Commerce de détail	35	38	38
Commerce de gros	37	41	41
Commerce et réparation d'automobiles	32	34	35
Total Commerce	35	38	38

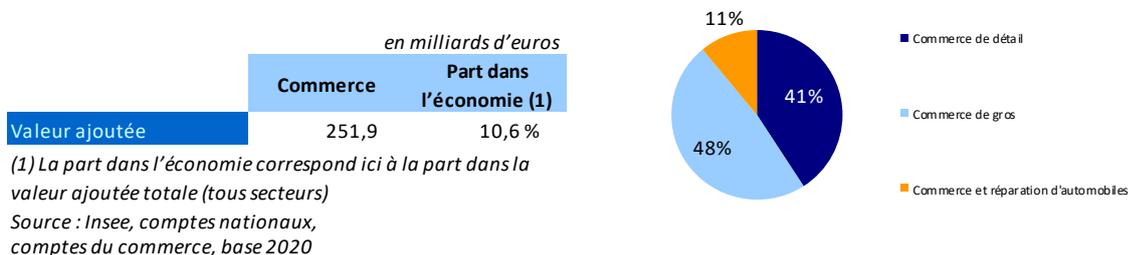
Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, base non-salariés

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

Valeur ajoutée des secteurs du commerce et sa répartition en 2022 (hors artisanat commercial)



Chiffre d'affaires hors TVA des secteurs du commerce

	en milliards d'euros		
	2022	2023 (sd)	2024 (p)
Commerce de détail et artisanat commercial	574,8	601,0	612,6
Commerce de gros	1 151,7	1 154,5	1 139,4
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	230,4	262,9	259,1
Ensemble commerce	1 956,9	2 018,3	2 011,1

sd : semi-définitif ; p : provisoire
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le tableau de synthèse ci-dessus, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors TVA des secteurs définis par l'activité principale des unités légales. Dans le reste du rapport, d'autres concepts sont utilisés pour mesurer l'activité (cf Annexe : concepts et définitions).

Eff. Non salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

(hors micro-entrepreneurs)

	2022 en milliers	Part dans les secteurs marchands
Hors artisanat commercial		
Commerce de détail	174,4	10 %
Commerce de gros	47,1	3 %
Commerce, répar. auto.	43,0	3 %
Ensemble commerce	264,4	16 %

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle et par régime d'après base non-salariés

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2022
Commerce de détail	28,4%
Commerce de gros	18,0%
Commerce, répar. auto.	13,0%
Ensemble commerce	20,4%

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Eff. salarié et salaires dans les secteurs du commerce (hors intérim)

	2024 en milliers	Part dans les secteurs principalement marchands (%)	Salaires en 2023 (bruts horaires moyens, en euros)
Hors artisanat commercial			
Commerce de détail	1 894,4	10,8	17,9
Commerce de gros	1 053,2	6,0	27,3
Commerce, répar. auto.	442,1	2,5	20,2
Ensemble commerce	3 389,8	19,4	21,4

Source : Insee, estimations d'emploi, base tous salariés

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2024 (hors intérim)



Source : Insee, estimations d'emploi

Démographie des sociétés et entreprises individuelles

	Commerce	Ensemble économie*	Part du commerce
Nombre de sociétés et entreprises individuelles (en milliers) en 2022	828,1	5 526,2	15,0%
Nombre de créations (en milliers) en 2024	158,7	1 111,2	14,3%
Nombre de créations hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile (en milliers) en 2024	50,0	381,2	13,1%
Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers) en 2024	13,8	66,1	20,9%

*Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Système d'information sur la démographie d'entreprises (Insee), Banque de France

Les données du rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee et sont présentées dans la base 2020 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2.

ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Dans ce rapport, le secteur du commerce regroupe les unités légales dont l'activité principale appartient à la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » de la nomenclature d'activités française.

Une activité commerciale consiste à vendre des marchandises obtenues d'un tiers, sans les transformer. L'activité des intermédiaires du commerce, qui mettent en rapport les acheteurs et les vendeurs (ou bien exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers), sans être propriétaires des produits concernés, fait partie du commerce. La section englobe également les services de réparation d'automobiles et de motocycles.

Les activités de la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » comportent trois divisions sectorielles :

- Les activités de commerce de gros se caractérisent par la revente de marchandises à des clients professionnels. Les unités relevant de cette activité principale sont des grossistes, des centrales d'achat et des intermédiaires du commerce de gros. Ce rapport mesure leur activité de commerce à travers leurs ventes de marchandises (cf. définition ci-dessous), ce qui exclut leurs éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce de détail se caractérisent par la revente de marchandises à un public large constitué majoritairement de ménages. Les unités relevant de cette activité principale sont des détaillants ou des intermédiaires du commerce de détail. Ce rapport mesure leur activité de commerce par le concept de vente au détail, qui est une mesure proche de la vente de marchandises et exclut les éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce et réparation d'automobiles et de motocycles se caractérisent par la revente en l'état (en gros ou au détail) de véhicules automobiles et leurs pièces détachées, et la réparation de ces mêmes véhicules. Ce rapport mesure l'activité des unités spécialisées dans ces activités par leur chiffre d'affaires, qui englobe non seulement leurs activités commerciales mais aussi leurs activités de service de réparation et leurs activités secondaires.

Vente de marchandises : revente de marchandises en l'état ou après des opérations mineures associées au commerce (stockage, découpe, conditionnement...).

Vente au détail : vente de marchandises au grand public, les produits commissionnés (tabac, journaux, carburants...) étant considérés au prix de vente et non seulement au montant de la commission.

Chiffre d'affaires : montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
C.G. de produits agricoles bruts	Groupe 46.2
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	4621Z
Autres produits	4622Z, 4623Z, 4624Z
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	Groupe 46.3
Produits frais	4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A
Boissons (alcoolisées ou non)	4634Z
Autres produits	4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B
C.G. de biens domestiques	Groupe 46.4
Produits pharmaceutiques	4646Z
Autres produits	4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	Groupe 46.5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4651Z
Composants et équipements électroniques et télécommunication	4652Z
C.G. d'autres équipements industriels	Groupe 46.6
Équipements de bureau	4665Z, 4666Z
Matériel électrique	4669A
Autres équipements	4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C
Autres C.G. spécialisés	Groupe 46.7
Combustibles et produits annexes	4671Z
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction	4673A, 4673B, 4674A, 4674B
Autres produits	4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z
C.G. non spécialisés	Groupe 46.9
Commerce de gros hors intermédiaires	Division 46 hors groupe 46.1
Intermédiaires du commerce	Groupe 46.1
<i>dont centrales d'achats</i>	4612A, 4617A, 4619A
Commerce de gros et intermédiaires	Division 46

COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2
Boulangeries-pâtisseries	1071B, 1071C, 1071D, 4724Z
Boucheries-charcuteries	1013B, 4722Z
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	4721Z, 4723Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	4711A, 4711B, 4711C
Grandes surfaces d'alimentation générale	4711D, 4711E, 4711F
Supermarchés	4711D
Magasins multi-commerces	4711E
Hypermarchés	4711F
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4719A, 4719B
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7
Carburants	4730Z
Technologie de l'information et de la communication	4741Z, 4742Z, 4743Z
Equipement du foyer	4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B
Culture, loisirs	4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	Groupe 47.7
Habillement-chaussures	4771Z, 4772A
Autres équipements de la personne	4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A
Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques	4773Z, 4774Z
Autres magasins spécialisés	4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	Groupes 47.8 et 47.9
Commerce sur éventaire ou marché	4781Z, 4782Z, 4789Z
Ventes à distance et autres formes de commerce	4791A, 4791B, 4799A, 4799B
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47
<i>dont : artisanat commercial</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D</i>
<i>dont : commerce de détail hors pharmacies (inclus artisanat commercial)</i>	<i>1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z</i>

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
Commerce de véhicules automobiles	4511Z, 4519Z
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520A, 4520B
Commerce de gros d'équipements automobiles	4531Z
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z
Commerce et réparation de motocycles	4540Z
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	Division 45